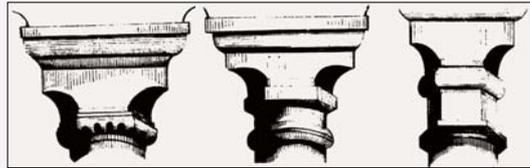
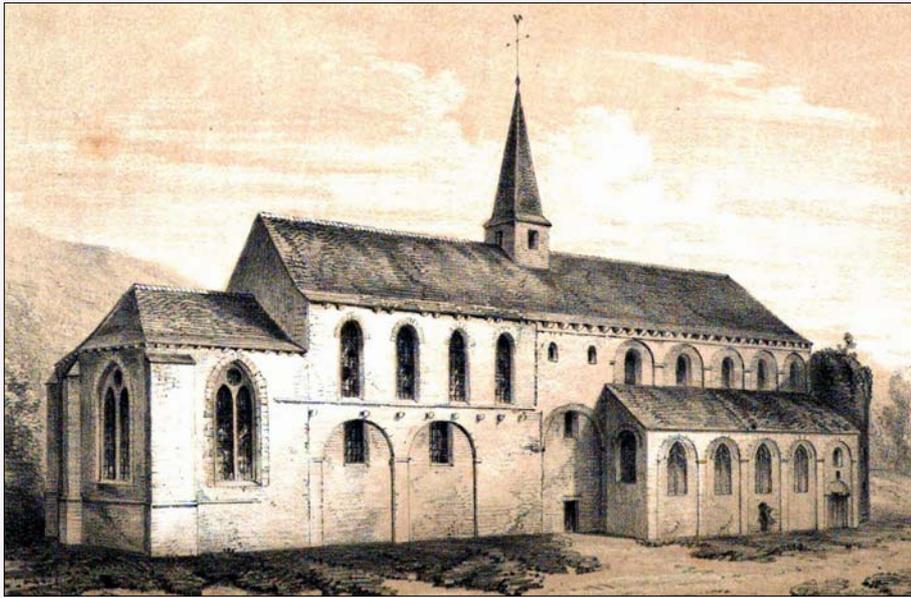


NOTES D'UN TOURISTE

extraites des «ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR»
tome 3 (1853) et tome 4 (1855-1856) par Henri CRÉPIN



NOTES D'UN TOURISTE

Extraites des « ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR »

tome 3 - 1853 - pp. 116-124, pp. 181-192, pp. 340-359, pp. 381-390 — tome 4 - 1855-1856 - pp. 28 à 35, pp. 136 à 142, pp. 265 à 276

Monuments dignes d'intérêt à **Hamerenne, Wierde, Hour, Pondrôme, Denée, Mont-Sainte-Marie, Sclayn, Celles, Lives, Rhisnes, Saint-Denis, Fénal, Gelbressée, Namêche, Andenelle, Hastière, Loyers et Andenne**

On ne peut faire la moindre excursion archéologique dans notre ancienne province, sans rencontrer à chaque pas des débris de toute espèce de monuments qui ont appartenu à une époque déjà loin de nous. Au sommet des montagnes escarpées, ce sont les restes des anciens châteaux féodaux, dont le moyen âge a couvert notre sol. Dans les plaines et les vallées gisent les débris encore fumants des églises et des abbayes si nombreuses, que nous avaient léguées six siècles glorieux. Mais c'est souvent en vain qu'on les interroge : le vandalisme et l'ignorance, en les mutilant, ont rendus inutiles pour nous ces témoins des siècles passés. Il arrive aussi que, quand un édifice a échappé, comme par hasard, au marteau des démolisseurs, un ouvrier sans goût lui a fait subir des changements souvent maladroits, qui en rendent le style bâtard et la détermination plus difficile. Mais telle était la richesse artistique de notre pays, qu'on trouve encore de nombreuses exceptions à cette règle. Je vais en citer plusieurs qui sont le fruit de quelques rares promenades sur le bord des grandes routes, et je suis convaincu que, si nos campagnes étaient mieux explorées, on y découvrirait un grand nombre de monuments qu'on ne soupçonne même pas.

I. HAMERENNE

Le lecteur a déjà, sans doute, visité la célèbre grotte de Han-sur-Lesse, près de Rochefort, que tout Anglais venant dans ce pays se fait un devoir d'aller explorer. Dans ce cas, pour y arriver, il aura pris, en quittant ce dernier bourg, la route de Luxembourg que l'on suit pendant vingt minutes. Au commencement du plateau qui domine les environs de Rochefort, un beau chemin vicinal bordé de peupliers, qui se trouve à droite de la route, conduit directement au village de Han. Après avoir fait quelques centaines de pas sur ce chemin, il aura probablement remarqué une modeste chapelle, dont la silhouette se détache sur l'azur du ciel. Ce petit monument, il est vrai, n'offre rien qui puisse attirer l'attention du voyageur. Bâtie au milieu d'un préau qui servait autrefois de cimetière, cette chapelle, terminée par une abside semi-circulaire, présente la forme d'un carré long, ayant sur son grand côté environ 15 mètres, et sur l'autre 5 mètres. Elle est formée d'une seule nef, qui reçoit le jour par six petites fenêtres. Trois arcades simulées occupent intérieurement chacun des murs latéraux; deux autres plus petites se remarquent également à chaque côté du chœur. Un plafond horizontal en bois remplace la voûte, ainsi que cela se voit dans les premières églises romanes encore debout. Aucun objet d'art n'attire l'attention du curieux, si l'on excepte un vieux saint en bois qui représente saint Eloi, et un socle de croix sur lequel j'ai cru remarquer diverses figures emblématiques qui remontent à une époque assez reculée. En examinant l'extérieur, on voit d'abord sur le mur latéral gauche trois grandes arcades simulées, qui ont été remises au niveau du mur, lorsqu'on a renouvelé la façade. Ces arcades sont surmontées de trois petites fenêtres, dont deux sont encadrées par d'au-

tres arcades simulées, ayant pour cintre quatre de ces petites arcatures qui caractérisent les monuments du style roman, surtout ceux du XII^e siècle. À côté se trouve une arcade plus petite que les trois précédentes, et exactement semblable à celles dont parle M. Schayes, dans son *Histoire de l'architecture en Belgique* (II, 35). L'abside est également décorée d'une grande arcade trilobée; l'arcature centrale encadrerait une petite fenêtre qui a été bouchée. Cette chapelle possédait peut-être autrefois trois nefs. Cela me paraît assez vraisemblable en présence de ces trois prétendues arcades simulées, qui mettaient probablement la nef centrale en communication avec les nefs latérales.

Comme on le voit, ce petit édifice réunit tous les caractères du style roman secondaire ou tertiaire. Préciser maintenant la date de sa construction est chose un peu plus épineuse. Selon toute apparence elle doit remonter au XII^e ou au XIII^e siècle, car on sait que les changements survenus dans les styles d'architecture, ne se répandirent dans les campagnes que bien des années après leur introduction dans les villes.

Ce lieu est encore en vénération dans les villages environnants, par l'invocation que l'on y fait de sainte Odile le quatrième dimanche de juillet. Les populations rurales y accourent en foule avec l'espoir d'obtenir la guérison des maux d'yeux, par la vertu miraculeuse de l'eau bénie ce jour-là dans la chapelle, et aussi par l'intercession de la patronne. Le même jour voit chaque année se grouper sur la pelouse qui environne le cimetière, des marchands de bimbeloterie, de fruits, etc., confondus avec une masse compacte d'acheteurs venus des villages voisins.

Espérons que le marteau des bâtisseurs modernes respectera ce petit monument, objet de la vénération des fidèles depuis six ou sept cents ans, et que la fièvre d'innovation qui caractérise notre époque n'atteindra pas les simples habitants d'Hamerenne.

II. WIERDE

À une lieue et demie sud-est de Namur, on rencontre, à gauche de la route de Ciney, le village de Wierde, qui est en partie caché derrière un rideau d'arbres fruitiers. Il possède une modeste église bâtie en grès, qui mérite d'attirer l'attention des archéologues namurois. Cette église est composée de trois nefs. En tête de celle du milieu s'élève une tour carrée, qui est percée à sa partie supérieure de trois fenêtres en plein cintre, et de plusieurs ouvertures en forme de meurtrières. La nef centrale est terminée par une abside carrée, et la nef latérale gauche par une autre abside plus petite en hémicycle. Une sacristie neuve a remplacé l'autre abside secondaire. La nef latérale droite est décorée extérieurement de cinq arcades simulées, dont la partie supérieure, qui est moderne et en briques, encadre des fenêtres semi-circulaires. Dans la première de ces arcades, on a percé depuis peu la porte d'entrée actuelle, au même endroit où se trouvait autrefois un porche, dont il existe encore quelques traces dans les murs.

L'autre nef ne présente pas les mêmes caractères: on y remarque seulement des fenêtres semi-circulaires, avec cintre en briques, qui ont sans doute remplacé des fenêtres plus étroites contemporaines du reste de l'édifice. On y voit aussi une porte bouchée, dont le linteau supérieur présente un fronton triangulaire. Ce genre de portes, que j'ai déjà observé dans plusieurs anciennes constructions, paraît être particulier à la province de Namur ¹. L'abside gauche est décorée, comme celle d'Hamerenne, d'une grande arcade simulée, dont le cintre est composé de trois arcatures dans le goût du XII^e siècle. Celle du milieu encadrerait une fenêtre qui a été bouchée. L'abside principale présente plusieurs grandes fenêtres bouchées en plein cintre. La partie supérieure de l'église est percée de chaque côté de six fenêtres de moyenne dimension, aussi en plein cintre et dépourvues de tout ornement.



Cette église, dont la construction est très rustique, présente, comme on voit, les caractères du style roman du XII^e siècle; nous pensons donc qu'on peut la faire remonter à cette époque.

Si je ne parle pas de l'intérieur, c'est qu'il est loin d'offrir le même intérêt que l'extérieur. Dévasté en 1763 par un incendie qui dévora les toits et le clocher, il a perdu sa physionomie primitive. On n'y voit aucune de ces pierres tumulaires, bas-reliefs, etc. qui font l'ornement ordinaire des vieilles églises. Les fonts baptismaux sont formés d'un tronçon de colonne tout uni.

Notre-Dame du Rosaire est la patronne de cette église. Saint Hubert y est aussi l'objet d'une vénération particulière, et il existe une confrérie de ce saint, dont font partie, depuis un temps immémorial, les seigneurs voisins. À droite et à gauche des autels latéraux, on voit deux tableaux sur bois, d'environ un mètre carré, qui formaient les deux volets d'un autel dédié à la sainte Vierge. Ces tableaux, assez bien exécutés, représentent, croit-on, des épisodes de la vie de saint Hubert: l'un son sacre, et l'autre des scènes antérieures à sa conversion. Les vêtements des personnages sont du XVI^e siècle.

Si nous nous reportons aux quelques rares documents écrits qui nous restent sur cette époque reculée, nous verrons que l'église de Wierde a été fondée et érigée en 1194, ce qui vient confirmer entièrement ce que nous venons de dire sur l'âge de cet édifice. Nous apprenons de plus que le collateur était l'abbé de Géronsart, et qu'il y

avait autrefois trois autels: le grand, le collatéral à droite, sous l'invocation de Notre-Dame du Rosaire, et le collatéral à gauche, sous l'invocation de saint Pierre. Vers 1662, le mobilier consistait, notamment, en un grand cyboir d'argent avec un soleil qui serve de remontrance, un autre cyboir d'estain qui est aussi bény pour s'en servir de calise en temps de guerre; il n'y a qu'un seul calice lequel est d'argent. Nous trouvons encore d'autres détails sur les revenus de cette église et sur son administration temporelle, mais ils ont quelque chose de trop général et ne peuvent intéresser le lecteur ².

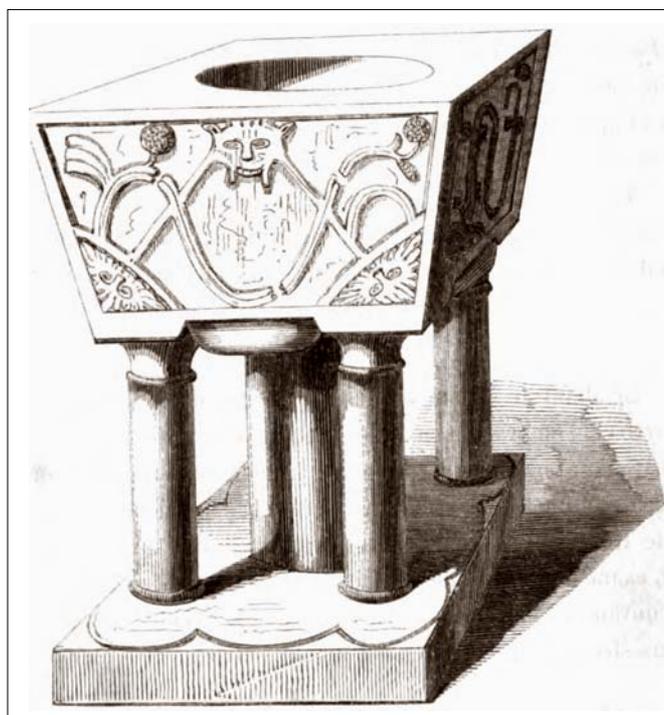
Nous ajouterons que l'église de Wierde était une église entière, qui avait dans sa juridiction un grand nombre de villages voisins, ce qui dénote une existence assez ancienne.

¹ Voir Schayes, *Hist. de l'architecture*, etc. II, 41.

² *État spécifique des paroisses de l'évêché de Namur*. M. S. du XVIII^e siècle aux arch. de l'État, fol. 37. Nous avons également consulté au même dépôt, le M. S. intitulé: *Visitationes parochiarum diocesis namurcensis factæ per annos 1662-1066*; nous n'y avons rien trouvé d'intéressant sur Wierde.

III. HOUR

En allant de Dinant à Rochefort, on aperçoit, quand on est arrivé à l'embranchement de la route de Vignée, une chapelle bâtie sur une éminence à une demi-lieue de la route, et ombragée par un tilleul séculaire. Cette chapelle dépend du village de Hour, qui se trouve dans la vallée au pied de la montagne. L'examen attentif que j'ai fait de ce petit édifice rustique, m'a convaincu qu'il remonte à une époque reculée. En effet, sa construction en blocaille, ses fenêtres étroites et en plein cintre, plusieurs portes murées aussi en plein cintre, et le porche qui protège la porte d'entrée, indiquent suffisamment qu'il appartient au style roman, si toutefois on peut attacher une valeur scientifique à des caractères fournis par une construction aussi barbare. Rien dans l'intérieur n'est venu confirmer mon opinion à cet égard, si j'en excepte cependant l'objet dont je vais dire quelques mots, et qui n'est autre que les fonts baptismaux.



Ces fonts sont formés d'une cuve circulaire taillée dans un bloc carré de pierre calcaire, qui va en se rétrécissant par le bas. Ce bloc est supporté par un fût de colonne posé sur une base carrée, et cantonné de quatre autres colonnes d'un moindre diamètre, à base et à chapiteau très simples, qui supportent les quatre angles de la cuve. Des bas-reliefs qui ne manquent pas d'intérêt décorent, à l'extérieur, les quatre faces de cette dernière. Sur celle que représente notre dessin, on remarque trois têtes humaines, dont la première est placée contre le bord supérieur et les deux autres dans les angles inférieurs. Ces deux dernières sont entourées de rayons concentriques, et sont réunies à la première par deux bandes étroites qui vont s'y attacher sous les oreilles. Une branche, chargée de deux fruits qui peuvent être pris pour des grappes de raisins, et d'une feuille cunéiforme à trois lobes, serpente entre ces figures. Sur la face placée dans l'ombre, on voit également une branche chargée de feuilles cunéiformes à deux lobes, et de fruits semblables aux premiers. Je n'ai pu voir les deux autres faces, qui portent peut-être une autre variété d'ornements.

On peut, me semble-t-il, reporter la construction de cet élégant petit monument à l'époque romane, en s'appuyant de l'autorité de M. Schayes: il nous apprend que les fonts de ce genre étaient déjà en usage aux X^e et XI^e siècles ¹. Un nouvel intérêt, la rareté, vient s'attacher à ceux qui nous occupent, car le même auteur ajoute qu'il ne connaît en Belgique que deux fonts à cinq colonnes: l'un dans l'église primaire de Termonde, et l'autre dans l'église du village de Zedelghem, à une lieue de Bruges, tous deux décrits et figurés dans le *Messenger des sciences historiques* (années 1824 et 1838). Comme je n'ai pas sous la main ces deux volumes, je ne puis constater le degré d'identité qui existe entre ces deux fonts et ceux de Hour.

Si un jour il prend au lecteur l'envie d'aller examiner ce petit monument, il le trouvera à droite en entrant, sous l'escalier qui conduit au jubé, et caché derrière une grosse grille qui le dérobe, pour ainsi dire, aux regards des fidèles.

Vers 1660, l'église de Hour était dans un état complet de délabrement: les fenêtres étaient bouchées avec de la paille, les nefs latérales dépourvues de plafond, et la partie basse, où se trouvaient les fonts baptismaux, était à ciel ouvert.

À cette époque, la paroisse comptait 200 communicants, ce qui équivaut à environ 380 habitants ².

¹ *Hist. de l'architecture, etc.* II, 71.

² *Visitationes pastorum, etc.* déjà cité.

IV. PONDRÔME

L'année dernière, en revenant de Beauraing, je m'arrêtai à Ponderôme qui en est distant d'une forte demi-lieue. Entrer dans l'église fut mon premier soin, comme je le fais toujours lorsque je passe dans un village, quelque pauvre que soit l'apparence extérieure de l'édifice. Je fus récompensé de cette démarche, par la découverte que j'y fis des fonts baptismaux dont le dessin se trouve joint à ces quelques lignes.

Ces fonts sont composés d'une cuve circulaire, soutenue par un pilier qui est cantonné de quatre colonnes

d'un moindre diamètre, dont la base et le chapiteau sont très simples et même grossiers. Ce pilier et les colonnes qui l'accompagnent posent sur une plinthe, dont la face supérieure est taillée en fragments de cercles qui les entourent à une certaine distance. Le pourtour extérieur de la cuve est orné de quatre têtes de femme d'un très fort relief ¹, supportées par des espèces d'écussons qui reposent sur les quatre petites colonnes. Entre chaque tête, on remarque quatre arcatures en plein cintre, soutenues par des colonnettes qui sont divisées en deux ou trois parties par des moulures rondes; leurs chapiteaux sont taillés en volutes simples. La largeur de la base est de 0,76 m et la hauteur totale est de 0,96 m.



Cet objet a beaucoup d'analogie avec les fonts qui se trouvent dans l'église du village de Hour, éloigné d'environ deux lieues de Ponderôme ². Son exécution est loin d'être soignée; mais cependant il présente un aspect gracieux, qui annonce chez l'artiste un goût assez développé. Les figures dont je viens de parler ont une physionomie calme et tranquille, qu'on remarque ordinairement dans les bas-reliefs romans. Le dessus de la tête est entouré d'un bandeau rayé, placé pour retenir la chevelure qui est divisée en deux parties sur le sommet de la tête. Les arcatures qui se trouvent entre ces têtes sont tout à fait romanes, et constituent un genre d'ornements que je n'ai encore vu signalé nulle part dans les fonts baptismaux romans; mais qui était déjà en usage alors pour la décoration des autels, et qui devint très commun, pendant la période ogivale, sur les tombeaux, les autels et les fonts baptismaux.

Tous les caractères des fonts qui nous occupent appartiennent donc au style roman, savoir: les arcatures, les figures et les quatre petites colonnes qui cantonnent le pilier principal. Ils nous permettent d'en faire remonter la date au XII^e siècle. La rareté des fonts pédiculés à cinq colonnes ajoute un nouveau prix à ceux de Ponderôme.

L'église actuelle de ce village est neuve. Dans l'intérieur, on ne voit d'ancien que l'arc roman en plein cin-

tre, qui forme l'entrée de la nef centrale. Cet arc, soutenu par deux colonnes dont les chapiteaux sont ornés de feuilles, date probablement de la même époque que les fonts baptismaux. La chaire est supportée par un pilier ogival, sur lequel on lit quelques mots gothiques. Dans le pavé de l'église, on voit quelques inscriptions tumulaires de curés de Ponderôme.

Voici la seule d'entre elles qui offre quelque intérêt :

Icy gist noble Messire Loys Du Monin lic. et ven. pasteur d'Esclaye fondateur de la chapelle du S^r Rosaire l'an 1630 lequel at fondé une messe chantée tous les samedis à l'honneur de la S^{te} Vierge mère de Dieu et soulagement de son âme affecté sur sa maison d'Esclaye. Il naquit au château de Beauraing le 4 d'août 1583.

¹ L'usage d'orner les fonts baptismaux de têtes humaines s'est perpétué dans les campagnes pendant les périodes romane et ogivale.

² On trouve une description et un dessin de ces fonts, que j'ai signalés le premier, dans la 1^{re} livraison de ces annales, 3^e vol. p. 121.

V. DENÉE

Denée est un village situé entre Fosse et Dinant. On y arrive en prenant à Annevoye la route de Fraire, à gauche des magnifiques jardins de M. De Montpellier. Son église est neuve et ne présente aucun intérêt archéologique. C'est sur l'indication donnée par M. De Bonne, ancien représentant à Bruxelles, qui possède des propriétés dans les environs, que je m'y suis rendu en été, pour examiner les fonts baptismaux et les pierres tumulaires qui s'y trouvent.

Ces fonts baptismaux, placés dans un réduit qui est bâti à gauche du clocher, sont composés d'une cuve tout unie, supportée par un pilier octogonal. Contre le rebord supérieur, se trouve un écusson qui porte la date de 1571.

Dans le réduit de droite, M. le curé a fait placer trois tableaux peints sur bois, sur lesquels on lit les inscriptions suivantes, qui encadrent les armoiries des familles De Glimes, Hosden, Du Cerf, Haurech, Savary, Namur, Nassau, Harchies, Criboval, Ghistelles, Wyssocq, Crequy, Croy, Yve-Dyve, Dawans-De-Loncham, Masnuy, Groesbeck, Taye-De-Wemmel, Rodoan, Vand^r Meren, D'Enzennear-De-Comstendore :

1^{re} *Noble et illustre dame D. Marie Anne Isabelle De Glimes de Brabant fille de Mesire Warnier en son temp chanoinesse de l'illustre chapitre d'Andenne épouse de Mesire Florent Simon Baron D'Ayx Seigneur de Denée etc. Obiit 31 10^{bre} 1690.*

2^e *Noble et illustre dame d. Marie Anne Ferdinande Henriette fille de Messire Jean Paul Marquis D'Yve en son tems chanoines^{se} de l'ill^{re} «chapitre de Moustier épouse de Messire Antoine François Baron D'Ayx Seigneur de Denée etc. Obiit anno 1718 nona octobris.*

3^e *Noble et illustre dame Marie Brigitte Adrienne Agnès née Comtesse De Nassau de Corroy en son temps chanoinesse de l'ill^{re} chapitre de Moustier épouse de Messire Jean Paul Baron D'Ayx S^r de Denée cham^{l^{re}} de S.A. Clément Aug^e élec^r de Col^{l^{re}}. Obiit 21 9^{bris} 1741.*

Après m'avoir montré ces objets, M. le curé Aigret, dont je ne saurais trop louer la complaisance et l'affabilité, m'introduisit dans le cimetière, où il a fait placer avec un soin particulier, contre les murs de l'église, lors de sa reconstruction qui a eu lieu il y a quelques années, les

pierres tumulaires qui se trouvaient dans le pavé de l'ancienne église.

On y lit les inscriptions suivantes, dont la première est en lettres gothiques.

1^o *Cy gist. (mot effacé) Guillaie. Ane. Bubis. en. son. vivat, épeuze. a. Guillaie. Du. Cherpetier. Seigneur. de. Denée. laquelle trespasat. la. 1525. du. moy. daoúst. le, 12^e. jo^r. priez pour sa âme.*

2^o *Ici très-noble Messire Henri Dayx chevalier S^r de Denée décédé le 23 de Juin 1616.*

3^o *Icy repose le corps du très-noble et illustre Messire Englebert Daix qui trépassa le 26 juin 1618. Priez Dieu pour son âme.*

4^o *Icy reposent les corps de très-noble et très-illustre Seigneur Messir Simon Florent Baron Daix Seigneur de Denée lathour à Hanut Baosse Dausoublx lequel est décédé le deux de juillet 1702 et de très-noble dame Madame Marie Anne Isabelle De Glimes de Brabant sa compagne en son temps chanoinesse d'Andenne laquelle a décédé le dernier jour de l'an 1690 prié Dieu pour leur âmes. Icy ausy repose le corps de très-noble et très-illustre Seigneur Messir Anthoine François Baron Daix Seigneur de Denée laquelle a décédé le 8 8^{bre} 1741 et de très-noble dame Madame Marie Anne Ferdinande Henriette Dyve sa compagne en son temps chanoinesse de Moustier laquelle et décédée le quinze d'Octobre 1718. Repose ausi le corps de très-noble dame Madame Catharine Marie Baronne Deestrumme Dame de Denée en son temps ausi chanoinesse de Moustier sa seconde femme laquelle et décédée prié Dieu pour leur âmes.*

5^o *Icy repose le corps de très-noble et très-illustre Messire Jean Claude François Baron d'Ayx de Dausoulx cy-devant colonel de cavallerie et chambellant de S. A. S. E. de Cologne décédé à Namur le 3 de Juin 1748. Prié Dieu pour son âme.*

Dans le mur du cimetière, on voit encore une petite chapelle ogivale très gracieuse, qui a pu être un de ces tabernacles qu'on plaçait anciennement à droite de l'autel, pour renfermer sous une porte de fer les saintes hosties; mais je crois plutôt que c'était une de ces niches que l'on rencontre si souvent le long des chemins, à l'ombre d'un vieil arbre.

VI. MONT-SAINTE-MARIE

Non loin de Wierde, près de Namur, est un petit hameau caché au milieu des bois: Mont-Ste-Marie, composé seulement d'une dizaine de maisons; mais dont l'importance fut plus grande autrefois, car, si l'on en croit la tradition, il aurait formé une des paroisses les plus considérables des environs, ce qui fait présumer que son église était de celles appelées entières et, par conséquent, d'une origine très ancienne. Cette église n'existe plus aujourd'hui qu'en ruines, depuis qu'elle fut saccagée par les iconoclastes de la révolution. On voit encore la tour en pierres de grès, qui se dresse au milieu du cimetière, embrassée par un lierre puissant qui la recouvre de son feuillage. À sa partie supérieure, on remarque de chaque côté deux fenêtres presque accouplées en plein cintre et des ouvertures assez semblables à des meurtrières. Sa construction en blocage, ses fenêtres et de plus sa vétusté font croire qu'elle remonte à la période romane.

Plus avant se trouve le chœur, qui est ogival, et qu'on a

fait murer pour préserver de la destruction les pierres tumulaires qu'il renferme. Deux de celles-ci gravées en creux sur des tablettes d'ardoise, portent les inscriptions suivantes :

1° *Cy git noble et illustre Seigneur Maximilien Henri Baron De Haultepenne Seigneur de Biron Mon Arville et Sart-Bernard qui trépassa le 22 mars 1731 et noble et illustre dame Marie Agnès De Maillen sa compagne qui trépassa le 25 Avril 1742.*

2° *Icy git noble et illustre Seigneur Godefroid De Maillen S^r de Mont Arville etc. qui trépassa le 7 Mars 1667 et noble et illustre Dame Marie Madelaine De Geloës son épouse qui trépassa le 17 Mars 1729. Priez Dieu pour leurs âmes.*

Une troisième, très bien exécutée, se trouve à gauche de l'autel. Voici l'inscription qu'on y lit :

D.O.M. Cy gist très-noble et illustre Seigneur Messire Philippe Claude Henri Baron De Haultepenne des comtes de Dammartin Seigneur d'Arvilles Mont etc. etc. membre des états nobles des pais de Liège Limbourg et de Namur décédé le 1^{er} juillet 1784. R. I. P.

De chaque côté, on a sculpté les armoiries des familles de Haultepenne, Horion, Maillen, Celoes, Woelmont, Dauvin, Marbais, Salmier, Roose, Vanlier, Cordes, Delafaille, Vanderlinden, Ongnies, Guernonval et Chistelle.

L'autel est en bois et porte à sa partie supérieure une inscription ainsi conçue : *En mémoire de très-noble et pieuse dame Marguerite De Soldier qui trépassa le 10 Août 1621 reliete de feu noble et vaillant homme Thomas de Bermigam ecuyer qui trépassa le 2 Mars 1603.*

Une autre pierre tumulaire de très grande dimension forme le seuil du chœur. L'artiste y a représenté en creux les images couchées d'un chevalier recouvert de toutes ses armes, et de sa dame en costume d'apparat. Une inscription placée au bas nous apprend que :

Cy gist noble home Phelip Jan De Maillen escuier S^r Darville et de Mon qui trépassa le 9 de Nov^{bre} 1622 et noble dame Madame Agnès De Namur Dame Darville et de Mon son espeuze qui trépassa Prié Dieu po^r leurs âmes.

À droite et à gauche, on voit les armoiries des familles de Namur, Royer, Cryboval, Corswarem, Hollogne, Dautrive, Cloche et Fumal.

Ce qu'il reste de ce modeste édifice sert d'atelier à un menuisier : triste fin de beaucoup de nos vieilles églises.

VII. SCLAYN

Le village de Sclayn est bâti sur la rive droite de la Meuse, entre Namur et Andenne. Son église, placée à côté de la route de Liège, est presque toute romane. Cependant la partie supérieure de la tour date de 1723, et le reste de l'édifice a reçu des modifications à des époques encore plus récentes. Cette église, dédiée à la Ste Vierge et à st Félix, présente la forme d'une croix latine. Elle est divisée en trois nefs par deux rangées de piliers et de colonnes modernes (trois colonnes et un pilier de chaque côté). Le chœur s'avance jusqu'aux deux cinquièmes de la nef centrale ; il est divisé en deux parties : la première, élevée de trois marches au-dessus du pavé des nefs, est séparée des bas-côtés par un mur d'environ 5 pieds de hauteur dans

les transepts¹ ; la deuxième partie, plus élevée encore que la précédente, est terminée par une abside carrée. Les murs de cette dernière sont décorés d'arcades simulées qui encadrent des fenêtres hautes et étroites. Les nefs latérales, qui finissent à la naissance du second chœur, sont terminées, ainsi que les transepts, par des murs droits. Ils sont éclairés par de grandes fenêtres modernes, tandis que douze petites fenêtres romanes, six de chaque côté, éclairent encore la nef centrale. Toutes les parties de l'église sont recouvertes d'un plafond horizontal en bois, ainsi que cela se remarque dans toutes les anciennes églises romanes.

Au-dessus de l'autel principal on lit : *aVe sCLaDInIensIUM patrona*, chronogramme qui donne la date de 1663, et *D.O.M. Et memoriae nobilis viri D. Jacobi Zualart Scladinii etc. toparchæ hæred. p. p. a^o 1656.*

À droite et à gauche de cet autel, on voit des reliques de *S. Maurity et Sociorum. s. s. m. m. trevirensis* — et de *S. S. generosi, Fortunat, Marie et Celestini.*

L'autel du transept droit possède également des reliques de *S.S. Maurii et Sociorum mar.*

À côté de cet autel, une pierre tumulaire porte l'inscription suivante :

Ici gist maître Piere Jacque vivant praitre et chanoine de cette collégiale qui trépassa l'an 1691 te 21 de Septembre. Prié Dieu pour son âme.

Trois magnifiques pierres tumulaires en marbre noir sont placées contre les deux piliers de la nef centrale, et contre le mur du transept gauche.

1^{re} (Contre le premier pilier à gauche).

Sujet : Au milieu se trouve un chevalier revêtu de ses armes, qui est agenouillé devant un Christ. À côté de lui, on a placé son casque et ses gantelets. Le Christ est dressé sur une estrade ; il est couronné d'épines et soutient une croix. Derrière le chevalier, on voit, avec un sceptre en main, saint Louis, son patron, lequel est revêtu d'une tunique fleurdelisée qui recouvre ses armes.

Inscription : *Cy gist noble home Loys Deve Seigneur Deve et de Beusart quy morut lieutenant de trois cents chevaulx soubz la charge de hault et puissant S^r Messire Anthon De Croy Sr de Fontaine et de Lempi le 5^e jour de Septembre l'an 1558. Priez Dieu pour l'âme.*

À côté sont sculptées les armoiries des familles d'Ève, Trina, Senselle, Dongelber, Hun, Hosden, Scail et Bolant.

2^e (contre le premier pilier à droite.)

Sujet : Au milieu on voit un Christ en croix ; cette croix est dressée sur une table recouverte d'un tapis. À droite, un chevalier revêtu de ses armes se tient agenouillé ; en dessous de la cuirasse apparaît sa cotte de mailles ; ses gantelets sont à côté de lui. Derrière lui, saint Antoine, son patron, tenant un bâton et une sonnette, appuie ses pieds sur le casque du chevalier. À gauche du Christ, une femme également agenouillée, porte une espèce de coiffe, et derrière elle se tient S^{te} Catherine de Suède, dont la main est armée d'une épée.

Inscription : *Cy gist noble home Anthone Deve escuyr en son tamps Seigneur Domguye Deve de Beusart de la Monsée de Pyeune capitaine de Lamplon (Samson) et bailly d'entre Meuze et Arsche etc. qui trépassa le 11^e jour de Jung l'an 1555.*

Et noble dame Mademoiselle Katherine De Hun espezue du d' S' Dame de Beaurewart Dotrepe et de Montygny les Arlys etc. laquelle trépassa l'an 1559 le premier jour de Jung. Pries Dieu pour leurs âme.

En dessous se trouve un personnage nu, couché sur une espèce de natte, qui est roulée aux pieds et à la tête.

Mêmes armoiries que dans la tombe précédente.

3^e (dans le mur du transept gauche.)

Sujet: Au milieu un bon pasteur tient une brebis sur ses épaules, et en a deux autres à ses pieds. Un chevalier recouvert de ses armes est agenouillé à sa droite; devant lui on a placé son casque et ses gantelets. Une dame, dont la tête est couverte d'une sorte de coiffe, est agenouillée à gauche du bon pasteur. Derrière chacun de ces personnages, on voit l'empereur saint Henri dressé, qui tient un globe d'une main et de l'autre une épée.

Inscription: *Cy gist noble home Hery Deve escuwie en son temps Seigneur Doignies de Monzée de Beusart de Rienne de Berewart Dotrepe Deve et Devrehaille etc. capitaine de Sanson ballif d'entre Meuze et Arche qui trépassa 11^e de Mars 1560.*

À côté, l'artiste a gravé les armoiries des familles d'Ève, Senseille, Hun, Scaïl, Carondelet, Chassen, Bentinelz et Estor.

Ces inscriptions sont en beaux caractères gothiques de l'époque.

Le chœur est bordé de stalles en bois de chêne, où se plaçaient autrefois les chanoines de l'ancienne collégiale, avant que cette église ne devint paroissiale.

Quand on examine attentivement l'église de Sclayn à l'extérieur, on reconnaît aisément les modifications qu'elle a subies à diverses époques. Ainsi la tour qui se trouve en tête de la nef centrale, a été reconstruite en 1723, à partir de la corniche du toit de l'église. Quatre des fenêtres et une partie du mur de la nef latérale sont modernes, et datent peut-être de la même époque, ainsi que la fenêtre du transept. Tout le reste de l'église est roman, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant l'appareil des murs qui est en blocage, les petites fenêtres en plein cintre de la partie supérieure de l'église, et les arcatures qui les surmontent. Au-dessus de chaque fenêtre, on compte quatre de ces petites arcatures, qui furent, on le sait, fréquemment employées comme genre d'ornementation au XII^e siècle. Le mur du transept est percé d'une porte murée, surmontée d'un linteau supérieur qui se termine en fronton triangulaire, et semblable à celles qu'on remarque dans beaucoup d'églises romanes de ce pays.

Cette description ne s'applique qu'au côté droit de l'église. L'autre côté présente à peu près les mêmes caractères: fenêtres en plein cintre, appareil en blocaille, etc. On n'aperçoit pas d'arcatures; mais tout le mur est recouvert d'un ciment gris, comme on le voit dans les églises romanes de Celles et de Waha.

De ce qui précède, on peut conclure que cette église remonte au moins au XII^e siècle, ce que vient confirmer le passage suivant tiré d'un auteur namurois:

«On voyoit encore, il y a quelques années, le portrait de l'empereur Henri V, bienfaiteur de ce chapitre, attaché à un pilier de l'église de Sclayn, avec cette inscription:

Hoc gymnasium collegiatæ ecclesiæ dotavit Henricus

V, qui invito proprio genitore imperium obtinuit. Anno 1106².»

Nous voyons donc que l'église de Sclayn fut fondée vers 1106, par Henri V, empereur d'Allemagne.

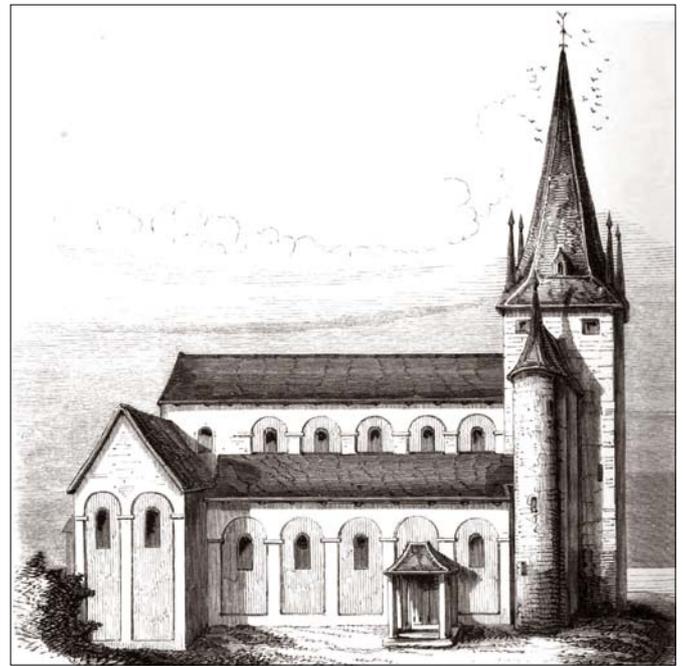
¹ M. De Caumont signale la même disposition dans une église du VIII^e siècle (*Cours d'antiquités monumentales*, IV^e partie, p. 80) et M. Schayes, dans son *histoire de l'architecture en Belgique*, II, 124, dit qu'il ne connaît qu'un exemple de ce mode de bâtisse: dans l'église St-Ursmar, près de Lobes, qui date du milieu du XI^e siècle. Je l'ai encore remarqué dans une autre église très ancienne de la province.

² Galliot, IV, 173, Voy. aussi Miræus, I, 303.

VIII. CELLES

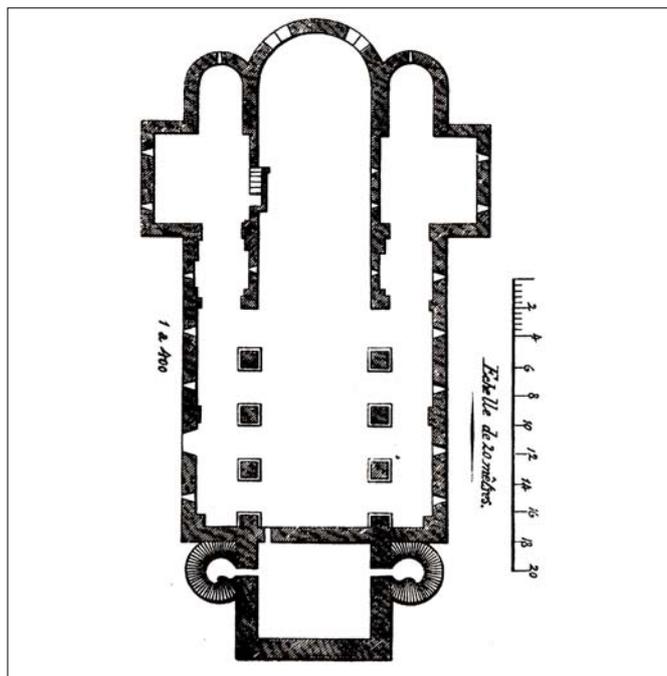
Celles est un des rares villages anciens dont l'origine soit connue. Des cellules (*cellæ*), que saint Hadelin y bâtit vers l'an 618 pour lui et ses disciples, lui donnèrent naissance et le nom qu'il porte.

Ce village est situé à une lieue et demie sud-est de Dinant, sur la route de Luxembourg, au fond d'une vallée qui s'étend d'un côté vers Conjoux et descend de l'autre jusqu'à la Lesse. Son église est bâtie à droite de la route, sur le bord d'un ruisseau. Elle présente un aspect remarquable pour une église de campagne, tant par ses vastes proportions, que par la disposition de ses parties. Je vais d'abord en décrire l'intérieur.



Bâtie sous la forme d'une croix latine, cette église est divisée en trois nefs par deux rangs de piliers carrés, à base grossière formée d'une seule plinthe et à chapiteau très simple en forme de talon; ils supportent des arcades en plein cintre. Le chœur, qui s'avance jusqu'à la moitié de la nef centrale, est séparé des bas-côtés et des transepts par un mur d'environ 2 mètres de hauteur¹. Ce chœur est divisé en deux parties: la première, qui est la plus grande, élevée de trois marches au-dessus du pavé des nefs, renferme des stalles très anciennes en chêne et grossièrement sculptées; la seconde, qui forme le chœur proprement dit, plus élevée encore que la précédente, est terminée par une abside semi-circulaire. Ni les nefs, ni le premier chœur ne sont voûtés: un plafond en bois les recouvre, comme on le remarque dans les plus anciennes églises

romanes. L'abside seule possède une voûte en cul-de-four moins élevée que le plafond de la nef centrale. Les transepts sont terminés par un mur droit, et s'avancent jusqu'à la naissance des absides secondaires, aussi en hémicycle, qui terminent les nefs latérales. Cet édifice est éclairé par deux rangées de fenêtres de moyenne dimension, dépourvues d'ornement et toutes en plein cintre. Celles de l'abside principale, disposées deux-à-deux, sont d'une forme peu commune pendant la période romane, c'est-à-dire qu'ordinairement ces fenêtres se trouvent comprises sous un même cintre plus grand. Ces fenêtres sont décorées de vitraux peints qui datent de l'an 1600, ainsi que l'indique une inscription placée au milieu de la fenêtre gauche; ils représentent diverses scènes du Nouveau Testament.



Une crypte s'étend sous le deuxième chœur et sous l'abside centrale; elle est divisée en trois nefs par quatre piliers presque semblables à ceux dont je viens de parler, qui supportent, avec d'autres demi-piliers semblables engagés dans les murs, les retombées de la voûte qui est d'arête. Ce lieu souterrain est éclairé par quelques meurtrières percées au niveau du sol du cimetière. Un autel rustique, composé d'un bloc de maçonnerie d'environ un mètre cube, recouvert d'une couche de ciment, se voit au bout de cette crypte, dans laquelle on descend par des escaliers placés dans les transepts.

En tête de la nef centrale, s'élève une tour carrée de même largeur que celle-ci. La partie inférieure forme une place assez spacieuse, dont la voûte est également d'arête et dont les parois sont ornées d'arcades simulées. Cette voûte, ainsi que les chapiteaux des pilastres extérieurs de l'église, et ceux de plusieurs piliers de la petite crypte, sont en tuf blanc de Burnot, matière que l'on rencontre dans toutes les constructions anciennes du pays. De chaque côté s'ouvre une porte par laquelle on pénètre dans deux tourelles dites en demi-rond, qui accompagnent la tour carrée. Celles-là, moins élevées et d'un moindre diamètre que celle-ci, contiennent deux escaliers rustiques et en spirale qui conduisent au sommet du clocher. De simples ouvertures, en forme de meurtrières, éclairent ces escaliers dont la grossière construction porte le cachet d'une époque reculée. Ces meurtrières, par leur disposition,



paraissent avoir été construites dans un but de défense. On se souvient sans doute encore, lors de la construction de l'église, de l'invasion des Normands. À la partie supérieure du clocher, on remarque, dans les parois intérieures des murs, beaucoup de fausses arcades en plein cintre.

Sous la tour centrale, se trouve une seconde crypte très basse et complètement obscure, dont la voûte est également soutenue par deux piliers carrés qui la divisent en deux parties, et par six demi-piliers engagés dans les murs. Les chapiteaux de ces piliers sont semblables à ceux de l'église. Dans le pilier de droite, on voit une pierre sur laquelle on a sculpté deux écussons avec la date de 1590. Une ouverture oblongue a été pratiquée dans le mur intérieur pour y placer, sans doute, un cercueil qui est disparu. Vis-à-vis de cette ouverture, il existe une porte qui communique à un passage étroit de même largeur que la crypte, et dont je n'ai pu deviner la destination. Les murs de cette crypte, et tous ceux de la tour et des tourelles étaient anciennement recouverts d'un ciment gris, dont on voit encore des parties considérables.

Une particularité que l'on ne doit pas passer sous silence, c'est la manière originale dont la charpente est construite. Il n'y a pas de vermes: le toit est formé de poutrelles équarries à la hache, partant de la naissance du toit et se reliant à la cime de l'édifice. Vers le milieu des poutrelles part une jambe ou un arbalétrier, reposant sur les poutres qui forment le plafond du bâtiment; le tout est relié ensemble par les planches du toit.

Maintenant je vais esquisser rapidement la physionomie extérieure de cette église, qui présente, comme je le disais tout à l'heure, un aspect remarquable pour une église de village.

Quand on l'examine de la route, on voit d'abord en tête de la nef centrale, une grande tour carrée qui est sur-



montée d'une flèche très élevée et à huit pans, accompagnée à sa naissance de quatre petits clochetons. Une tourelle ronde se trouve de chaque côté dans l'angle formé par l'intersection de la tour avec la nef latérale. Vient ensuite le vaisseau de l'église, qui est divisé en deux étages, l'un pour la nef centrale et l'autre pour la nef latérale. Tous deux sont percés de fenêtres en plein cintre encadrées, ainsi que toutes celles des transepts et des absides, d'arcades simulées. Deux transepts, éclairés chacun par deux petites fenêtres, et trois absides semi-circulaires terminent cette église, dont les murs en blocage sont composés de moellons unis par un mortier très épais. Un ciment grisâtre recouvre toute la partie supérieure de l'église². La porte d'entrée, qui est percée dans la seconde arcade de la nef latérale gauche, est protégée par un porche peu ancien, qui en remplace un beaucoup plus vaste, dont on aperçoit les traces dans les murs. Celui-ci existait encore il y a environ 20 ans.

À l'aide de tous les caractères que je viens d'énumérer, il sera aisé de fixer l'âge de ce monument. La crypte qui se trouve en-dessous du chœur³, la disposition de la tour carrée, les deux tourelles qui l'accompagnent, tous les cintres dépourvus d'ornements et l'absence de toute ogive, indiquent assez que cette église appartient au XI^e siècle, et par conséquent au style roman secondaire. Ce qui est digne de remarque, c'est son état parfait de conservation. Parvenue jusqu'à nous exempte de tout changement, elle nous offre un spécimen complet de l'architecture des églises que l'on construisait à cette époque dans nos campagnes.

Un objet qu'on ne manque pas de montrer à ceux qui visitent l'église, est une inscription gravée en belles lettres romaines, sur une pierre en calcaire du pays qui se trouve dans la partie supérieure du clocher. Elle a 45 centimètres de hauteur, 25 centimètres de largeur; la base et l'entablement en ont 9 de hauteur sur 29 de large. Cette inscription est ainsi conçue.

*Ex voto
NEUTTO
TAGAUSI
V. S. IM.*

Voici l'explication que nous hasardons: Ex voto consacré par Tagausius, vétérans (*V.*) à Neuttus, de ses deniers (*Suis Impensis*). Ce qui nous fait pencher pour cette version, c'est que les deux dernières lettres ne sont pas séparées par un point, comme le *V* et l'*S* (voir Visconti).

On a voulu voir dans cette inscription, qui, d'après la forme des lettres, appartient évidemment à l'époque romaine, un chronogramme; elle remonterait donc à l'an 1032 de la fondation de Rome, ou 279 ans environ après J.-C., sous le règne de l'empereur Probus. Cette pierre, qui se trouve encastrée dans le mur, porte peut-être des inscriptions sur les autres faces. C'est, selon nous, un monument funéraire qui pouvait être surmonté d'une statuette ou d'un buste⁴.

Avant de sortir, jetons un coup d'œil sur les objets que l'on voit dans cette église.

Le plus remarquable est un tombeau en marbre noir, placé au milieu du chœur et soutenu par quatre petits hommes agenouillés. Ce qui reste de l'inscription qui se trouvait dans l'encadrement, nous apprend que ce tombeau recouvre les restes d'un seigneur de Celles et de Villers-sur-Lesse, et la forme des lettres, ainsi que les divers sujets représentés sur la face supérieure, nous autorisent à en faire remonter la date au XV^e siècle.

Une pierre tombale, à demi-recouverte par les stalles, est placée à côté de ce tombeau. L'inscription est effacée, mais les compositions architecturales qui forment l'entourage des personnages font croire qu'elle appartient au XV^e siècle.

Une autre pierre tumulaire très grande fait partie du pavé de la nef centrale. Une inscription en lettres cursives forme l'encadrement et est ainsi conçue: + *Chi. gist. Rase. de. Celle. escuivrs. ki. trepasat. lan. 1356. le. jour. Sains. Pire. en. revenien + chi. gist. damoiselle. Katerine. jadis. filhe. Oosengours. De. Genery. sa. feme. ki. trepasat. lan. 1357. le. jour d'après, le. sacment. priies. pour. eaus.*

Cette belle pierre, qui recouvrait deux tombes, offre aussi deux effigies, celles de Rase de Celle et de Catherine De Genery, sa femme, morts dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

La pierre est divisée en deux arcades ogivales multilobées, encadrant les deux personnages, lesquelles sont surmontées de frontons présentant de fines découpures que le frottement a usées.

Rase de Celle nous présente l'aspect fidèle d'un chevalier du XIV^e siècle, équipé de pied en cap; il porte en tête un casque en cône tout uni, relié au camaïl qui protège le col par un système de chaînettes très caractérisé. Le haubert recouvre tout le tronc, depuis la partie inférieure du

visage qu'il encadre d'un austère ornement, jusqu'aux deux tiers des cuisses; il se termine en lanières pointues de 10 centimètres de longueur.

Le seul vêtement apparent qui recouvre tous les autres, est la cotte d'armes qui est unie. Deux petites chaînettes attachées sur le milieu de celle-ci soutiennent d'un côté la dague de miséricorde, de l'autre l'épée à deux tranchants; par-dessus celle-ci, du côté gauche du personnage, on voit l'écu blasonné du chevalier. Des brassards avec cubitières articulées protègent les bras; les jambes sont couvertes de plates nommées cuissards, genouillères.

L'effigie de la dame offre beaucoup moins de détails; elle a la tête et la figure littéralement encadrées dans un camail; un manteau très ample, dont la partie supérieure est rayée, entoure tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds.

Les deux personnages ont les mains jointes sur la poitrine, et leurs pieds sont appuyés sur des animaux assez semblables à de petits chiens. Un système de fenestragés très découpés décore les côtés des personnages ⁵.

Plusieurs autres inscriptions tumulaires du XVI^e siècle sont placées dans les murs. Voici les deux principales:

1^o *Chy devant gisent nobles personnes François De Harlée, en temps maîr de Celles y décéda l'a 1557 le 27 d'Aoult et Damoiselle Jehenne De Maillen son espeuse laquelle deceda l'a 1581. Et Antoine De Harlée ausy maîr de Celles y décéda l'a 1558 le 12^e de Septembre et Damoiselle Marguerite De Harlée laquel décéda l'an 1544, le 17 de janvier. Et Henri De Harlée quy décédat l'a 1570 le 19^e de juin. Priez Dieu pour eulx.*

2^o *Cy devant gilt Jehenne Fay espeuse du feu Jehan Lehollart bourgeois de Louzoye q trépassat l'an 1570 le 30^e jour de Juing, pries Dieu po' leurs a: D. Lambert Lehollart, phy p-fatoru filii. Erpelis. necno. Celly. Beary. et. de. Coneux. ieultity.*

D'autres inscriptions moins anciennes, mais d'un travail assez remarquable, et dont les écussons ont été mutilés en 1793, se font remarquer sous le jubé:

1^o *Ci devant repose venerable maîr Gerard Harzée en son tems vicair de cette église qui décéda l'an 1630 le 29 janvier.*

2^o *Ci devant gyst le corps de ve^hc Gerard Martial en son tems vicair plebain et vice prévost de cette église, bienfaisant à un chacun, qui trepassat le 29 Janvier 1667. Amy lecteur priez pour son ame. En mémoire duquel no^hc Walher Martial son frère m'a fait ériger.*

3^o *Hic jacet venerabilis D^{ns} Ludovicus Herbemontanus dum viveret ecclesie Cellensis plebanus qui obyt A^o 1595 Marty & cujus aia requiescat in pace ⁶.*

Dewez prétend qu'il existe dans l'église de Celles des pierres sépulcrales d'anciens vicaires portant la date de 1300. Il aura été mal renseigné, ou ces pierres auront été détruites, ce qui n'est nullement probable.

Au-dessus de l'autel latéral droit, on lit l'inscription suivante: *A l'honneur de Dieu et de Mons^r S^r Lambert, Madame S^e Begge et Saint Ursule. Jan de Hay dit Verenne et Jehenne Philipe son espeuze ont fondé cest autel l'an 1611, et pour la décoration du dict autel, ont fait faire cet table l'an 1615.*

Les panneaux qui ferment cet autel étaient jadis ornés, ainsi que le fond, de peintures qui paraissent avoir été d'une grande finesse, à en juger par ce qui reste; mais dans quelques années la couleur en sera complètement

écaillée.

Dans le chœur, on voit quatre tableaux assez bien exécutés, qui représentent les quatre évangélistes.

Un pupître en pierre, sur lequel on lisait autrefois l'évangile, est adossé au mur à gauche de l'autel principal. Cet objet, qui est soutenu par une colonnette dont la base et le chapiteau sont découpés en gracieux feuillages, date de l'époque ogivale.

Deux autres objets, remontant aussi à la même époque, sont placés dans le fond de l'église: c'est le bénitier et les fonts baptismaux, ornés tous deux de figures humaines à leur partie supérieure.

Si maintenant on consulte les documents écrits qui nous restent sur l'apôtre de Celles, saint Hadelin, on verra qu'ils ajoutent leur autorité à tous les caractères qui viennent d'être énumérés, pour prouver l'ancienneté de cette construction. Ghesquière ⁷ nous apprend, en effet, que ce saint arriva en Belgique en 615; qu'il fonda le monastère de Celles en 618 et qu'il mourut en 621. Molanus ⁸ entre à ce sujet dans de plus grands détails. C'est lui qui nous a fourni les renseignements qui suivent sur Hadelin. Ce saint homme désirait ardemment depuis sa plus tendre jeunesse embrasser la vie monastique. Ayant abandonné le monde et sa famille, il se retira d'abord à Stavelot, puis adopta la règle de saint Remacle. La sainteté de sa vie et le bruit de ses miracles s'étant répandus, il n'eut pas de peine à recueillir des dons et des revenus assez considérables dans une vallée peu éloignée de la Meuse, où il fonda son monastère. Cette communauté jouit d'une grande sécurité jusqu'au commencement du XIV^e siècle; mais vers cette époque, inquiétés par les seigneurs de Celles, les chanoines se réfugièrent secrètement à Liège, en 1337, emportant avec eux le corps de leur patron et son cercueil. Peu de temps après, Adolphe De La Marck les rétablit à Visé ⁹, qui était alors entouré de fortifications. Cette maison religieuse paraît avoir été composée dans l'origine d'une communauté de bénédictins, tandis qu'au commencement du XIV^e siècle elle était formée de douze chanoines ayant à leur tête un abbé ¹⁰. Ce saint était représenté à Visé vêtu d'une grande robe de docteur, de couleur noire, et tenant en main un bâton surmonté d'une croix, qui supportait une colombe ¹¹. Une chapelle fut construite à Celles au-dessus de sa sépulture, en mémoire de la vie d'anachorète qu'il y avait menée.

Le même auteur fait dériver *Celles* du mot latin *cella*, à cause que ce village doit son origine au modeste hermitage qui y fut construit au commencement du VII^e siècle. Cette étymologie me paraît assez vraisemblable ¹².

C'est à tort que Dewez place l'établissement Saint-Hadelin à Vêve, dépendance de la commune de Celles. Ce que cet écrivain en dit ferait croire qu'il n'a pas vu les lieux ou qu'il ne les a visités qu'imparfaitement.

Hadelin Bietlotius (Bietlot), prêtre de Celles, qui vivait en 1589, donna la désignation du lieu dans un poème latin qui se trouve dans Henschenius, l'un des Bollandistes:

«Montibus in vallis quædam præcincta quaternis...
Illius in medio nitidus prælabitur amnis...
Duo nitidi fontis de montibus altis,
Effundunt gelidos per loca vallis aquas.»

Cette description convient parfaitement au village de Celles, situé au centre de quatre collines; deux fontaines formant ruisseaux découlent, l'une de la vallée de Hubaille vers Achêne, l'autre de la vallée de Conjoux. Le ruisseau de Conjoux se perd dans ce dernier village et vient sortir en amont de Celles. Une tradition se rapporte à cette fontaine, qui est connue sous le nom de fontaine de saint Hadelin. On dit que ce saint planta son bâton dans cet endroit et en fit jaillir une source, ce qui signifie sans doute, pour donner à cette tradition un sens naturel, qu'il la débarrassa des obstacles qui l'obstruaient.

La mémoire de ce saint est toute vivante dans le village de Celles; pas de nom n'est aussi populaire: le riche seigneur comme le simple paysan aime encore à donner ce nom à ses enfants.

St Hadelin, comme st Remacle, dont il était le disciple, st Hubert, st Walère, st Sulpice, st Amand, st Martin, l'apôtre de la Hesbaye, viennent tous de l'Aquitaine.

On voit au-dessus du village, vers le sud, un ancien hermitage qui était encore occupé avant la révolution de 1789. Il sert aujourd'hui d'école communale et formait, croit-on, l'habitation de notre saint: Pépin, maire du palais, vint le visiter avec Plectrude sa femme. Quoi qu'il en soit, le caveau qui se trouve sous l'ancienne chapelle porte encore son nom. On montre à l'ouest de l'église quelques pans de vieux murs, formant actuellement la clôture d'un jardin. On estime que ce sont les restes de l'ancien monastère¹³.

La châsse en argent qui se trouve à Visé retrace les actions principales de la légende de saint Hadelin. Sur une des petites faces, on voit le Christ en costume de guerrier marchant sur deux monstres, l'aspic et le basilic; et la face opposée représente le couronnement de st Remacle et de st Hadelin. Chacune des parois latérales est divisée en quatre panneaux. Les huit sujets que l'artiste y a ciselés sont: 1° le songe de St Hadelin expliqué par St Remacle; 2° la bénédiction qu'il donne à ses compagnons; 3° la visite de Pépin; 4° St Hadelin se mettant sous la conduite de St Remacle; 5° la fontaine que St Hadelin fit jaillir dans un champ par la vertu de sa prière et la pureté de son esprit saint¹⁴; 6° la guérison d'une femme muette par St Hadelin; 7° une riche matrone qui lui légua tous ses biens; 8° et enfin les funérailles du Saint¹⁵.

C'est une tradition commune dans le village, que saint Hadelin a été enterré dans la crypte qui se trouve sous la tour centrale. Sans y ajouter une entière foi, on peut croire que cette crypte, ou celle qui s'étend sous le chœur, a été bâtie à l'endroit où se trouvait la sépulture de ce saint. Peut-être même existe-t-il dans cette église quelques parties contemporaines de son patron; mais, recouvertes de ciment ou de chaux, elles sont aujourd'hui méconnaissables.

Celles possède encore un ancien château qui est bâti dans la même vallée, à quinze minutes environ en dessous du village. Ce château, dont les gracieuses tourelles s'élèvent au-dessus des grands bois environnants, est un des rares spécimens de l'architecture militaire du XV^e siècle que nous possédions dans cette province.

¹ Ce mode de bâtisse, assez rare, mérite d'être remarqué. M. Schayes, qui, à la vérité, ne paraît avoir étudié que très superficiellement la province de Namur, n'en signale qu'un seul exemple dans son *Histoire de*

l'architecture, II, 124. Voir les *Annales de la Société Archéologique de Namur*, III, 189.

² Le même genre d'ornementation se remarque dans l'église de Sclayn, qui date du 12^e siècle. Voir le 3^e volume de ces *Annales*, p. 192.

³ M. De Caumont, dans son *Abécédaire d'archéologie*, 2^e édit. p. 65, dit qu'on ne connaît que quelques rares exemples de cryptes postérieures au 12^e siècle.

⁴ Cette explication est due à notre collègue, M. Hauzcur, juge du paix à Ciney, qui a fourni également les détails topographiques sur le village de Celles et d'autres notes qui nous ont aidé dans la rédaction de cette notice.

⁵ Dans cette description, j'ai copié presque mot-à-mot celle d'une pierre tombale qui se trouve à S^t Ouen-en-Belin, et qui est figurée dans l'*Abécédaire d'archéologie* de M. De Caumont, 2^e éd., p. 404.

⁶ Ces trois dernières inscriptions m'ont été communiquées par M. Hauzeur.

⁷ *Acta Sanctorum Belgii*, t. IV, p. XXII.

⁸ *Natalis Sanctorum Belgii*, p. 22.

⁹ «En 1338, l'évêque Adolphe De La Marck érigea la paroisse de Visé en église collégiale en faveur des douze chanoines de Celles, près de Dinant. Le 11 Octobre ils furent installés solennellement dans leur nouvelle résidence.» *Histoire de la bonne ville de Visé*, par Ferd. Henaux, dans le *Bulletin archéologique liégeois*, t. 1^{er}, 3^e liv., p. 366.

¹⁰ Voir *Délices du pays de Liège*, t. IV, p. 66.

¹¹ La statue de saint Hadelin, placée contre un des piliers de l'église de Celles, est exactement semblable à cette description, et ne paraît pas être fort ancienne.

¹² La même circonstance se remarque dans une ville de France, Celles-Saint-Eusice «ainsi appelée, dit un ancien manuscrit, des *celles* et maisons bâties tant pour les religieux de Saint Eusice que pour les prisonniers..., etc.», *Mémoires de la société archéologique de l'Orléanais*, tome 1^{er}, p. 1^{er}.

¹³ Ces nouveaux détails sur st Hadelin et sur la topographie du village sont dus à l'obligeance de M. Hauzeur.

¹⁴ Cette fontaine existe encore à quelques pas du village et porte toujours le nom de: fontaine Saint-Hadelin, comme je le disais plus haut.

¹⁵ Voir la description et le dessin de cette curieuse châsse dans le *Trésor de l'art ancien*, par Arnaud Schaepkens, pl. XIV.

IX. LIVES

Le village de Lives, situé sur la rive droite de la Meuse, à une lieue et demie en dessous de Namur, possède une jolie église ogivale, divisée en trois nefs par six colonnes assez élevées qui supportent des arcades en ogive. Les chapiteaux de ces colonnes sont uniformes, et ornés de feuilles séparées chacune par une petite boule. Le chœur est moderne, tandis que la tour, qui se trouve en tête des nefs, date de la même époque que celles-ci.

Contre la première colonne de la nef droite, on a placé un petit monument funéraire en marbre noir, au milieu duquel on voit un Christ en croix. En dessous se trouvent deux paires de gantelets croisés, et de chaque côté un chevalier armé de toutes pièces. Derrière celui de droite un homme enveloppé dans une peau et tenant une croix, est dressé sur une estrade, de même que la Sainte Vierge qui se trouve derrière le chevalier de gauche. En-dessous on lit l'inscription qui suit:

D. O. M. Ad Jesum Christum oratio Christe. Deus vere sancte genetricis amore corporis ac animæ sit tibi cura meæ hostis ab insidys extinctum funere serva peccavi fateor sed miserere mei ad virginem deiparam mater ave Christi sanctissima virgo Maria unica feminei lausqz decusqz chori virgo quæ Christum peperisti lacte educasti me rege me salva me tueare precor me tibi virgo parens commendo relinquere noli ne peream Christo funde Maria preces.

Hic jacet Joanes Baptista De Mascharonibus dni Bernardi filius qi obyt ano 1578 die 9 Novembris dnicus frater mætus cenotaphy loco poni curavit ano 1588 die 25 Juny rogata Deum

proeo.

Dans l'église, on remarque d'autres pierres tumulaires dont voici les inscriptions :

1°. *D.O.M. En ce chœur repose, le corps, de la très-noble et vertueuse, Dame, Anne, née Comtesse de Corswarem, Looz, douairière de Messire Philippe De Marbaix, S^r de Brumagne, Lives, Mauroy, Smerpont, Président du conseil souverain d'Hainaut. Laquele rendit son âme à Dieu, le 29 Décembre 1760. Son mari le 8 Août 1744. pour le repos desquels, sont icy fondé deux anniversaires. R.C.I.P.*

Cette inscription se trouve à droite du chœur.

2° *Icy reposent les corps de noble homme François De Gaiffier de Boninne lequel est décédé le 29 de Juillet 1735 et noble files Mechil Thérèse De Gaiffier sa sœur laquelle a décédé le 15 Mai 1740. (Dans la nef gauche.)*

3° *Icy gist Nicolas De Surlémont jadis maieur Davree et brasseur de Brimaigne qui fut fort vilement occy le 24 de Juillet 1663 prie Dieu pour son âme. (Dans la nef droite.)*

Il existe plusieurs autres pierres tumulaires de curés et de bourgeois de Lives; mais elles ne présentent aucun intérêt.

Vue de la route, cette église offre d'abord trois grandes fenêtres ogivales qui éclairent les nefs latérales, et dont un ouvrier maladroit a brisé les gracieux meneaux. À côté, la tour est percée d'une fenêtre également ogivale à meneaux trilobés: seul caractère qui puisse nous guider dans la détermination de l'âge de cet édifice. En-dessous de cette fenêtre, une porte murée en plein cintre est surmontée d'un arc aussi en plein cintre, dont les deux bouts sont supportés par deux petites têtes grimaçantes. La tour est divisée en trois parties par deux cordons en pierre; elle est surmontée d'un toit très bas qui doit être peu ancien. L'abside centrale, en forme de rectangle, est neuve, c'est-à-dire qu'elle a été renouvelée, car derrière on voit encore le vieux mur qui a été exhaussé depuis peu. Ce mur est percé d'une fenêtre semblable à celle de la tour.

On peut reporter la construction de cette église au XIV^e siècle, époque pendant laquelle florissait le style ogival secondaire ou rayonnant.

X. RHISNES

Lorsqu'en quittant Namur, on suit la route de Gembloux, on aperçoit bientôt à droite le village de Rhisnes, qui en est éloigné d'environ une lieue. Son église bâtie en 1841, ne présente d'intéressant qu'une tombe qui se trouve à gauche du chœur, et qui porte l'inscription suivante :

Icy gisent très-noble et très-illustre Messire Warner De Glimes de Brabant Seig. de la Falize et S^r Martin vivant député de l'état noble de la province de Namur fils de très-noble et très-illustre Messir Gille De Glimes de Brabant Seig. de la Falize et S^r Martin et de très-noble et très-illustre dame Jenne Du Cerf, mort le 17 de Juillet 1676 et de très-noble et très-illustre dame Marie Isabelle De Nassau jadis chanoinesse de Moustier fille de très-noble et très-illustre Messire Alexis De Nassau Seig. de Corroy et de très-noble et très-illustre dame Adrienne De Savary Dame de Warcoing mort le XI d'Août 1653, aussy icy gisent très-noble et très-illustre dame Claude Engelberte De Havreck chanoinesse d'Andenne femme en secondes nopces au susd. Messire Warner De Glimes mort le 20^e de Juillet 1668 et très-noble et

très-illustre dame Anne Angélique De Hylle aussy chanoinesse de Moustier épouse en troisièmes nopces au dit Messire Warner De Glimes mort le 24^e de Janvier 1693. Requiescant in pace.

On y remarque les écussons des familles de Nassau, Rosembach, Glimes de Brabant, Huy, Hosden, Vellenne, Du Cerf, Haurech, Ville de Berlaimont, Froncaorst, La Haye, Oultremont, Vaux de Refay, Boshuyse, Namur, Bougrave, Savary de Warcoing, Juppleu, Cotrel, Awanse de Lonchin, Crehen, Le Tappe, Delloye, Lahaye Agoy, Leaucourt, Affetady, Maulde, Pécica, Hyle, Visconty, Autriche, Argenteau, Aulcuez, Walthuyser, Rezegnyes, Sprangue, Baillet, Spontin, La Piere et Proisy.

L'autel latéral droit possède des reliques de saint Didier, patron de l'église Sainte-Begge et Sainte-Julie.

Les fonts baptismaux, placés à droite de la tour qui est bâtie en tête de la nef centrale, sont insignifiants. Sur le couvercle en cuivre on lit ce qui suit: *Jehan Rosseau fils de François Rosseau natiffé de Rysnes me fecit fieri A° 1606.*

XI. SAINT-DENIS

Saint-Denis est un village peu distant de Rhisnes, également à droite de la route de Gembloux. Son église en briques est peu ancienne, hormis le clocher qui date de l'époque de la transition. Ce clocher, construit sous la forme d'un rectangle, est percé à sa partie supérieure de six fenêtres murées en partie, qui caractérisent bien le passage du style roman au style ogival. Elles se composent chacune de deux ouvertures en ogive, séparées par une colonnette à chapiteau orné de crochets, et qui sont encadrées dans un même cintre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des consoles en pierre dépourvues de tout ornement supportent le toit, qui est en battière. On voit encore, au-dessus de la porte actuelle, les vestiges de l'ancienne qui était en plein cintre. Ces caractères permettent de fixer la date de la construction de cette partie à la seconde moitié du XII^e siècle. Sa solidité, qui lui assure encore une durée plus longue que celle de l'église elle-même, son aspect monumental et ses caractères architectoniques sont des titres suffisants pour qu'on veille avec soin à sa conservation. On n'a déjà que de trop nombreux exemples à déplorer, de l'ignorance et de l'incurie des conseils de fabrique, qui laissent détruire ou dénaturer les monuments les plus précieux pour l'étude des progrès de l'architecture dans notre pays.

La nef gauche renferme deux pierres tumulaires sur lesquelles on lit les inscriptions que voici :

D.O.M. Sub hoc monumento jacent prænobilis ac generosus Dominus Franciscus Philippus De Marotte de Montigny, possessor unius liberi allodii in Ostin, et dum viveret equestris, turmæ loricatæ in exercitibus Lææ catholicæ M^{is} Ductor pie defunctus 26^e 7^{bris} 1704, et prænobilis Domina Anna Margarita De Ponty ejus dilecta uxor, quæ obdormivit in D^{no} 26^e Martii 1738 Lector pie apprecare. Similiter hic jacent prænobilis ac generosus Dominus Carolus Josephus De Marotte De Montigny, eorum filius, equestris, turmæ in servitio S. C. S. E. Coloniensis Ductor, qui vita decessit 3^e Augⁱ 1743. Et prænobilis Domina Maria Josepha Francisca, nata baronissa Dayx ejus uxor charissima, quæ obiit 25^e Januarii 1741. Requiescant in Pace.

À côté, on voit les armoiries des familles de Marotte de Montigny, Dorjou, Haureck, Huy, Ponty de Pontillas,

Gosée, D'Ayx, D'Yve, Gauthier, Glimes de Brabant, Taye de Wemmel.

Cy gist très-noble et illustre demoiselle Marie Anne Hipolite Contesse De Berloo Dosemont décédée le 22 X^{bre} 1763. R.I.P.

XII. — FÉNAL (Furnaux)

Le village de Fénal, autrement dit *Furnaux*, est situé entre Fosses et Dinant. De Namur on peut y arriver soit par Floreffé, soit par Burnot, en prenant dans l'un ou l'autre de ces villages la route d'Arbre. Arrivé près du château de M. De Montpellier, des sentiers que l'on doit se faire indiquer, conduisent par Saint-Gérard et Graux à Fénal. L'église de ce village est divisée en trois nefs par huit colonnes qui supportent des arcades en ogive. Les moulures des bases et des chapiteaux de ces colonnes sont octogones et paraissent remonter à la naissance du style ogival. Les diverses modifications que cet édifice a reçues à différentes époques, lui ont enlevé ce qu'autrefois il pouvait avoir d'intéressant. On ne voit plus d'ancien qu'une porte romane murée, dont le cintre est encore visible dans le mur qui termine à l'extérieur la nef latérale droite.

Dans le mur gauche du chœur, on a placé trois pierres tumulaires dont voici les inscriptions :

1^{re} *Icy repose le corps de très-noble et illustre dame Madamme Marie Anne De Kerckhem descendante des Comtes De Dom. Martin souverain du Boilonoy née baronne des dits Kerckhem, Dame de Fenal, Petigny, Graty, la Barette et décédée le 2 Juin 1717 âgée de 59 ans épouse à très-noble et illustre Seigneur Messir George François Paul Vicomte de Franeau, Seigneur du Monceau, Baussart, St Wast, l'Image, Gracoile, Croqueaumont, grand et petit Templeur Sart et Quesnoy décédé le 16 Janvier 1742. Priez pour le repos de leurs âmes.*

2^{me} *Icy reposent les corps de très-noble et illustre dame Madame Marie Justine De Reding de Bibereequ, décédée le 31 doctobre 1725 âgée de 28 ans, espouse à très-noble et illustre Seigneur Messire Antoine Alexandre De Franau Comte de Fenal chambellan et capitaine de cavalerie de S. A. S. E. de Cologne Seigneur de Fenal Petigny Monceau S^t Wast Cracolle etc lequel est décédé le 1^{er} de Mai 1757 âgé de 70 ans.*

3^{me} *Icy repose très-noble et illustre dame Madame Joseph Baltazar De La Verne, fille à très-noble et illustre S^r Messire Ferdinand Marquis De La Verne de Rodes en son vivant lieutenant felt marechal des armées de S. M. I. et de très-noble et illustre dame Madame Magdelaine François De Steenberghe son espouse décédée le 16^e de Janvier 1737, âgée de 53 ans. Espouse à très-noble et illustre. S^r Messire Antoine Alexandre De Franau Comte de Fenal chambellan et capitaine de cavalerie de S. A. S. E. de Cologne S^r de Fenal Petigny Monceau S^t Wast Cracole etc. Priez Dieu pour le repos de son âme.*

Au-dessus de chacune de ces inscriptions, on remarque les écussons des défunts soutenus à droite et à gauche soit par des hommes, soit par des animaux.

Une porte, qui se trouve à côté de la première de ces tombes, est surmontée d'un monument funéraire en marbre noir composé d'un bas-relief et d'une inscription. Le bas-relief représente d'un côté un chevalier tout armé, et de l'autre sa dame en grand costume, agenouillés tous deux au pied d'un crucifix qui occupe le milieu.

L'inscription est ainsi conçue :

Cy gist Mesire Gerar de Furna chevalier Seigneur de Furna Ptigny etc lui trespasa au chastel du d' Furna l'an 1583, le 18^e daoust et noble dame Madame Jaqueline De Senzeille son espeuze laquelle décéda l'an... le... Pries Dieu pour eux.

Dans le mur qui se trouve à gauche de l'autel, il existe une petite armoire ogivale, fermée par une porte grillée en fer. Cet objet, qui remonte vraisemblablement au XIII^e ou au XIV^e siècle, renfermait autrefois les hosties consacrées, alors qu'il n'y avait pas encore de tabernacles sur les autels.

Dans une place carrée qui se trouve à droite du clocher, on voit des fonts baptismaux très curieux en pierre calcaire du pays. Ils sont formés d'une cuve circulaire, présentant à sa partie inférieure un renflement sur lequel on remarque, de même que sur le reste de la cuve, des figures en relief. Quatre lions d'un aspect fort barbare supportent le tout. Ci-après est représenté l'ensemble de cet objet, précédé par le développement du bas-relief qui décore le pourtour du bassin. Dans l'explication de ce bas-relief, nous suivrons l'ordre du dessin ci-dessous, en commençant par le côté gauche.

Le groupe formé par les personnages N^{os} 1, 2, 3 et 4 représente le baptême du Christ. Au milieu, Jésus-Christ nu est plongé jusqu'à la ceinture dans le Jourdain, qui est figuré par des flots assez grossiers. À sa gauche, saint Jean, revêtu d'une peau de chameau et s'avançant dans les flots jusqu'aux genoux, baptise Notre-Seigneur. À droite et à gauche l'artiste a sculpté deux anges : le premier présentant un linge pour essuyer le corps de Jésus-Christ, et le second tendant un autre linge qui paraît avoir déjà servi pour cet usage. Chacun d'eux est vêtu d'une tunique à plis flottants, serrée autour de la taille au moyen d'une ceinture. Leurs cheveux sont de moyenne longueur, tandis que ceux de Jésus-Christ et du Précurseur retombent sur leurs épaules. Les têtes de ces deux derniers sont entourées d'un nimbe circulaire. L'oiseau que l'on voit au-dessus du Christ, quoique ayant assez de ressemblance avec un aigle, personnifie sans doute le Saint Esprit descendant du ciel, qui, cependant, est toujours représenté sous la forme d'une colombe entourée d'un nimbe circulaire ou de rayons concentriques.



En-dessous du Christ, on aperçoit, sur le renflement inférieur de la cuve, un homme s'enfuyant à la nage avec les mains jointes, et plus avant un autre homme venant à sa rencontre dans la même position; le premier est recouvert d'un manteau, et le second porte une robe serrée autour de la taille par une large ceinture qui retombe en-dessous des genoux; l'un et l'autre sont coiffés d'une espèce de calotte ronde. Ces deux personnages ne sont autres que la personnification du Jourdain s'enfuyant de crainte en présence du Seigneur, d'après ces paroles de David: «La mer le vit et s'enfuit; le Jourdain remonta vers sa source ¹».



Dans les peintures murales qui décorent les églises d'Athènes et de toute la Grèce, on retrouve toujours, avec le baptême du Christ, cette personnification du Jourdain, mais sous la forme d'un seul homme qui regarde Jésus avec crainte et est appuyé sur son urne. En Occident, où l'imagination est moins vive que dans les pays méridionaux, on y voit quelquefois, comme à Fénel, le fleuve décomposé dans ses deux syllabes (Jor Danus), dont chacune a nommé son affluent, le Jour et le Dain, représenté chacun par un petit être humain ².

Les sept autres figures du bas-relief forment trois groupes de deux ou trois personnages chacun. L'extrême simplicité de ces groupes rend leur explication très difficile et surtout hypothétique. C'est en vain que, dans le but de donner la clef de ce mystérieux bas-relief, nous avons eu recours à deux savants qui se sont occupés spécialement de la symbolique chrétienne. En présence de leurs hésitations, il ne nous reste qu'à présenter au lecteur les hypothèses que cette partie du bas-relief fait naître. Peut-être sera-t-il plus heureux que nous dans l'interprétation qu'on doit lui donner.

Fig. 5 et 6. Un ange entraînant par le bras un vieillard à longue barbe, vêtu d'une tunique et coiffé d'un bonnet conique d'une forme particulière.

Cette scène représente peut-être l'homme régénéré par le baptême et qu'un ange conduit dans le séjour des élus.

Fig. 7, 8 et 9. Au milieu un ange tenant d'une main un instrument assez semblable à une espèce de phylactère, et levant l'autre pour bénir. À droite un homme barbu, cou-

vert d'un manteau à grands plis et coiffé d'un bonnet conique, lève aussi la main droite. À gauche, un personnage à tête nue se couvre la figure d'une main.

Dans cette scène, les uns pourraient voir l'expulsion d'Adam et d'Ève du paradis terrestre; d'autres verront peut-être dans le personnage de gauche la confusion de la synagogue.

Fig. 10 et 11. Un vieillard à longue barbe et revêtu d'un manteau, bénit un instrument presque semblable à celui que nous venons de voir dans la main de l'ange N° 8, qui lui est présenté par un jeune homme imberbe s'appuyant sur un bâton.

Ces deux figures restent complètement inexplicables.

Dans la partie inférieure du bas-relief, on voit encore deux dragons ailés, dont les queues, en forme de serpents, sont entrelacées. Ces animaux, qui ont été représentés très fréquemment sur les fonts baptismaux des XI^e et XII^e siècles, personnifient l'esprit du mal chassé par l'effet des eaux régénératrices du baptême. L'un de ces dragons entraîne un enfant mort sans avoir reçu le sacrement du baptême.

Les quatre lions qui supportent la cuve paraissent être de la même époque que celle-ci. Ils ont un cachet particulier qu'on pourra mieux apprécier par l'examen de la gravure N° 1 de la planche, que par une description. Leur gueule, leur crinière et leurs longues griffes sont ce qu'ils présentent de plus remarquable. Celui de droite tient sous ses griffes une tête d'homme; l'autre étroitement un jeune enfant, pour représenter, sans doute, la même allégorie que celle du dragon, et le lion du fond tient un livre ouvert devant lui, tandis que celui qui est caché dans notre dessin ne supporte rien.

La hauteur totale des fonts est d'un mètre; leur diamètre, de 0,81 m et le diamètre du bassin de 0,60 m.

L'examen attentif que nous avons fait de ce monument nous permet d'en faire remonter la date au XII^e siècle. La place dans laquelle il est rélogé est connue sous le nom de chapelle des fonts; elle est éclairée par un œil-de-bœuf à meneaux rayonnants. En-dessous, on remarque une crédenche ogivale. Cette partie de l'église appartient au style ogival secondaire qui régnait au XIV^e siècle.

¹ Voici le passage entier, tiré des psaumes de David: (Liber Psalmorum, Alleluia. CXIII.)

«Mare vidit, et fugit: Jordanis conversus est retrorsum.

» Montes exultaverunt ut arietes: et colles sicut agni ovium.

» Quid est tibi mare quod fugisti: et tu Jordanis, quia conversus es retrorsum?

» Montes exultastis sicut arietes, et colles sicut agni ovium.

» A facie Domini mota est terra, a facie Dei Jacob.

» Qui convertit petram in stagna aquarum, et rupes in fontes aquarum.»

² Cette explication a été tirée du *Manuel d'iconographie chrétienne grecque et latine, avec une introduction et des notes par M. Didron, traduit du manuscrit byzantin, le guide de la peinture par le Dr Paul Durand, p. 163.*

XIII. GELBRESSÉE

Le village de Gelbressée est situé à une lieue et demie de Namur, sur la route de Hannut. Ses maisons sont disséminées sur le penchant de plusieurs collines, au sommet d'une desquelles s'élève l'église dont la porte est ombragée par quelques vieux tilleuls. Elle est assez spacieuse et date de plusieurs époques. Trois nefs en forment le vais-

seau. En tête de celle du milieu se dresse le clocher, et un chœur ogival termine l'édifice du côté opposé. Le clocher et les nefs forment la partie la plus ancienne de cette église; ils sont construits avec le petit appareil en blocage. Dans les murs du premier, il existe encore quelques petites fenêtres en plein cintre qui ont été murées. Les nefs sont éclairées par des fenêtres modernes, qui en ont remplacé d'autres plus petites aussi en plein cintre et dont on aperçoit encore quelques débris. Cette partie appartient donc au style roman, ce qui signifie qu'elle fut construite au XI^e ou au XII^e siècle. Le défaut d'ornements et de détails nous empêche d'en préciser davantage la date. Quant au chœur, il nous sera plus aisé de dresser son acte de naissance. Chacun de ses murs latéraux est percé de deux grandes fenêtres à ogive et sans meneaux. Dans le mur à trois faces qui le termine, on en voit trois autres, mais qui sont fausses. Toutes sont séparées par des contreforts très saillants, divisés en trois étages. Ce chœur présente, comme nous voyons, certains caractères du style ogival rayonnant, ce qui permet de fixer la date de sa construction au XIV^e siècle.

L'intérieur n'offre de curieux que quelques pierres tumulaires placées dans le pavé. La seconde porte d'entrée est en plein cintre et est ornée de moulures, de tores et de deux petites têtes qui supportent les extrémités d'une de ces moulures. Il y a quelques années, elle était encore garnie de ces grandes et belles ferrures si communes pendant le XIII^e siècle. A côté, on remarque un bénitier assez ancien avec quatre petites têtes d'enfants.

Une très belle tombe placée à gauche du chœur nous montre les effigies en relief d'un chevalier et de sa dame. Le premier est vêtu d'une tunique qui descend jusqu'à mi-cuisses et est échancrée sur le devant. Ses jambes sont recouvertes de plates nommées cuissards et genouillères; des cubitières décorées de fleurons protègent ses coudes. Il tient ses deux mains jointes sur la poitrine, et à ses pieds on voit son casque panaché. Une ceinture étroite soutient à gauche son épée, dont on n'aperçoit que la garde et la pointe.

La dame est revêtue de ses plus beaux habits. Sa tête repose sur un coussin richement bordé. Le cou et le haut de la poitrine sont ornés de chaînettes et d'une fine dentelle. Un manteau qui descend jusqu'aux pieds laisse voir en-dessous une robe, sur le devant de laquelle pend une chaîne de même hauteur. Les manches du manteau s'arrêtent aux coudes et retombent en vastes plis; celles de la robe, au contraire, sont plissées jusqu'aux mains, qui sont jointes sur la poitrine.

Ces deux effigies reposent sous deux arcatures en plein cintre et sont séparées par une colonnette d'ordre corinthien, dont le piédestal et le fût sont couverts de plantes en fleurs.

Au-dessus, des enroulements entourent les écussons des défunts et de leurs alliés. Une inscription en lettres gothiques gravée au pied nous apprend que :

Cy. gist. noble. home. Anthon. de. Woyaulx. qui. trespassa. la. XV. et. LXI. (1561) le. XVI. jour. de. Septembre. et. demoiselle. Kathelinne. de. Thy. son. espeulze. lequel, trespassa, lan. MIL. V. (1555?)

À droite et à gauche de l'autel principal, on lit les inscriptions tumulaires d'Elisabeth-Catherine-Françoise

Comtesse De Groesbeeck de Wemeling et du S^t Empire, Baronne de Schuren, etc., décédée au château de Franc-Warret le 28 Novembre 1782, et de sa sœur, Marie-Anne-Françoise Comtesse De Groesbeeck, etc., épouse d'Alexandre-Louis-François Marquis De Croix, qui mourut à Louvain le 25 Décembre 1762.

Un mausolée existait jadis dans le mur latéral droit du chœur; mais étant tombé de vétusté on le remplaça par l'inscription suivante qui se trouve au milieu du chœur :

Ici est la sépulture de M. Henri De Namèche écuyer, décédé le 22 Avril 1378, qui a laissé 23 muids et 6 setiers d'épeautre pour célébrer en cette chapelle 4 messes par semaine dont une doit se chanter les dimanches et les vêpres, les samedis, outre 4 muids pour le marguillier. Sa tombe pour caducité a été ottée l'an 1770. Requiescat in pace.

M. le curé me disait que ce personnage était le fondateur de l'église; mais je crois plutôt que le chœur est la partie fondée par lui, ce qui correspond très bien à ce que je disais plus haut de la date de sa construction.

Deux autres tombes font partie du pavé de la nef droite. La première porte l'inscription qui suit :

Chy. gist. Nicolas. De. Bailliet. escuie. et Seig^r. de. Macquelet¹. qui trespassat. la. MV^e et XXVI le VIII^e. ... pries. Dieu, pour. luy.

L'autre est plus ancienne et est encadrée par une inscription en lettres cursives du XIV^e siècle, laquelle présente des lacunes très nombreuses. J'y ai pu lire seulement: ... *lan MCCC... le jour de... qui trespassat lan... après la notre dame...*

Cette tombe est formée de deux effigies au trait: celles d'un chevalier et de sa dame. Le premier porte en tête un casque conique tout uni. Le cou est protégé par le haubert qui entoure la partie inférieure du visage d'un sévère ornement, et qui est recouverte lui-même par la cuirasse. Des cuissards et des genouillères complètent l'habillement du chevalier. À sa gauche est suspendu son bouclier blasonné, en-dessous duquel on voit apparaître sa dague de miséricorde.

L'effigie de la dame présente moins de détails. Sa tête est recouverte et sa figure littéralement encadrée dans un camail. Tout le reste du corps est compris dans un vaste manteau à grands plis.

Ces deux personnages ont les mains jointes sur la poitrine; leurs pieds sont cachés par les marches de l'autel de la Sainte Vierge.

Une dernière tombe avec deux effigies en relief occupe le coin de la nef gauche; mais elle est cachée en partie par des bancs. Toutefois elle paraît appartenir à des plébéens et porte une inscription gothique très-mutilée.

¹ Il existe dans les environs du village une ferme connue sous ce nom.

XIV. NAMÈCHE

Le village de Namèche est bâti sur la rive gauche de la Meuse, à environ deux lieues en-dessous de Namur. Son église est composée d'un ensemble de constructions irrégulières qui remontent à différentes époques. Le vaisseau est formé d'une seule nef assez profonde, divisée en trois parties de même largeur. La première, dans le mur de laquelle on a percé la porte d'entrée, est à peu près mo-

derne; la seconde, qui forme la tour, est peu ancienne, et la troisième est composée de la vieille chapelle. Au bout de cette nef, l'église s'élargit en deux transepts bâtis ou agrandis en 1730 et 1731. Vient ensuite le chœur qui fut sans doute construit en même temps. La partie située entre les transepts et la tour est la seule qui mérite de fixer notre attention. Elle formait, comme je viens de le dire, l'ancienne chapelle du village, et elle porte encore le nom de *chapelle Saint-Materne*. Le plafond horizontal en bois qui la recouvrait il n'y a pas encore très longtemps, et les petites fenêtres en plein cintre qui l'éclairent nous indiquent assez qu'elle appartient au style roman. On voit encore les deux anciennes colonnes qui formaient l'arc donnant accès dans cette chapelle; leurs fûts sont tout unis et les chapiteaux sont ornés de feuilles cunéiformes.

Plusieurs inscriptions tumulaires font partie du pavé des transepts. Voici l'indication de trois des moins insignifiantes:

1° Celle de Jean-Baptiste-Joseph Vanpladius, dit Belin, *grand compositeur de musique et célèbre violon*, mort au château de Namêche, le 28 mars 1803, âgé de 63 ans;

2° Celle de Jean-Jacques Ribaucourt, échevin de la ville de Namur, décédé le 26 mai 1730;

3° Et celles des enfants, morts en 1654, de Messire Nicolas-Ignace Fariaux, chevalier, seigneur de Troisvilles, Bertrics, etc., gouverneur et capitaine de Samson.

Ce Fariaux était «sergent-major du terce d'infanterie wallonne, du maistre de camp du comte de Motterie»; en 1653, Philippe IV, par lettres patentes du 7 juin, le nomma capitaine du château de Samson et bailli d'entre Meuse et Arche¹. Cet officier serait-il le père de Jacques De Fariaux, qui défendit Maestricht contre Louis XIV en 1673 et mourut en 1695?

Les inscriptions suivantes sont scellées dans les murs:

1^{re} (Dans le mur gauche de la chapelle).

Cy devant repose honnese home Sampson De Chielle en son vivant borg et pointre de la ville de Thinelmont lequel apres le pillage fait par ces ennemis de la foie sestant retire au chau de Sampson ou il est trespasse le 15^e doctobre XC^cIII^{xx}CLIX.

2^e (À gauche du chœur).

Cy devant repose le corps de feu noble homme Robert De Lespinée a son vivant escuier Seigneur de Sommaing etc capitaine du chasteau de Sampson et bailly dentre Meuze et Arche qui trespasa le dernier de mars 1602 pries Dieu pour son ame.

3^e (À côté de la précédente).

D. O. M. Cy gist honneste home Hierosme Jourdam en son vivant lieutenant du chau de Sampson lequel trépassat le 19^e de Javier XV^cIII^{xx}XIII et Marie Godon son espeuze lequel est decedee de ce monde.

4^e (À côté de l'autel latéral droit).

Ici git M^r Augustin Godefroi De Cocquelet conseiller intime de son Altesse Serenissime le Prince de Loewensteine Vertheim, grand prevost et officier principal des Comtes de Rochefort et Montaigu, décédé le 14 Janvier 1738. Et Mdelle Marguerite De Cocquelet décédée le 12 Février 1731. Et Mdelle Marie Anne De Cocquelet decedee le 26 Mars 1739: ses filles. Et Mdelle Christine Barez nee De Cocquelet decedee le 31 Juillet 1740. R. I. P.

Les trois premières de ces inscriptions sont surmontées

de bas-reliefs qui, dans les N^{os} 1 et 2, représentent un homme agenouillé au pied d'un crucifix: De Chielle est vêtu en bourgeois, tandis que De Lespinée porte tous les insignes d'un chevalier, c'est-à-dire qu'il est armé de pied en cap; à côté de lui sont placés ses gantelets et son casque qui est panaché. Dans le N^o 3 le bas-relief offre un plus grand nombre de personnages. Au milieu, on voit un crucifix placé sur une table; à gauche un homme vêtu d'un manteau, d'une cuirasse et d'une culotte à rayes en spirale se tient agenouillé et derrière lui on aperçoit un religieux portant un bâton terminé par une croix; à droite une femme est également agenouillée et derrière on remarque la S^{te} Vierge avec l'enfant Jésus.

Sur une des dalles du chœur on lit: *D. O. M. Messire Jacques. Baron De Baré. Sn^r de Houchénee. Moislil. el Maizeret décédé le 25 septembre 1758.*

Une niche, pratiquée dans le mur du transept gauche, renferme un tombeau connu généralement comme étant celui de Sibylle de Lusignan, sœur de Baudhuin IV, qui, en 1174, succéda à son père Amaury sur le trône de Jérusalem². Je n'ai pas la prétention de vouloir décider ici cette question déjà tant débattue. Mon but est de faire connaître ce monument sous le rapport archéologique, afin de faciliter, autant que possible, la solution de ce problème qui intéresse l'histoire de notre pays.

Ce tombeau est composé d'une statue de femme couchée sous une espèce de dais trilobé. La tête repose sur un coussin; elle est surmontée d'une couronne et enveloppée dans une pièce d'étoffe à grands carreaux, qui embrasse les épaules et l'avant-bras, et qui, à partir de l'angle formé par le coude, descend en ligne droite jusqu'aux pieds et laisse voir une partie de son côté intérieur. La statue tient ses deux mains jointes sur la poitrine³; elle est revêtue d'une robe à plis nombreux, qui est serrée autour des reins au moyen d'une ceinture unie, à laquelle est suspendue du côté gauche une bourse dite escarcelle. Cette statue est plus que grandeur naturelle; sa hauteur est de 2 mètres.

Ce tombeau réunit, comme on voit, les caractères propres à la fin du XII^e siècle ou à la première moitié du XIII^e siècle, ce que vient encore confirmer la forme des lettres de l'inscription qui entoure la statue⁴, et qui est ainsi conçue:

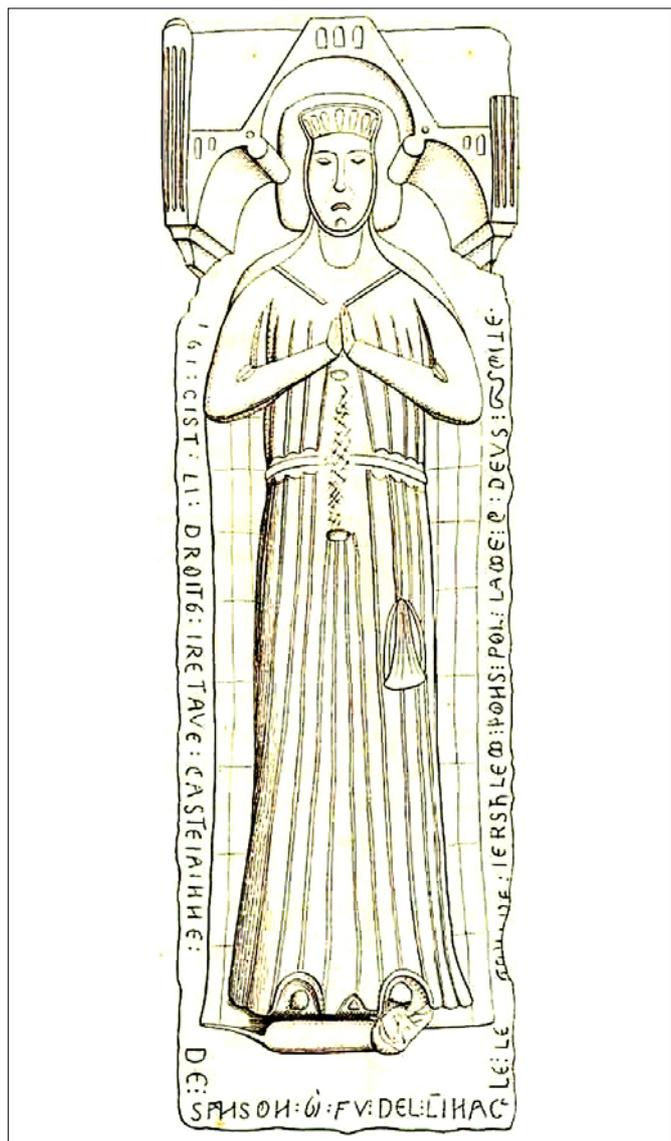
Ici : gist : li : droite : iretave : castelainne : de : senson : q : fu : del : linac. . le : le... de. iersalem : pons : par : lame : q : deus : soile.

Cette inscription présente une lacune d'autant plus regrettable qu'elle se trouve dans l'endroit le plus important, je veux dire après le mot *linage*. Les fragments de lettres qui suivent le second *le* sont insuffisants pour hasarder une opinion sur la composition du mot dont ils font partie. Galliot, qui, dans son *Histoire de Namur*, IV, 328, reproduit cette inscription d'une manière inexacte, comble cette lacune par le mot *roi*; mais comme cette version n'est appuyée sur aucun document contemporain, et que ce lignage d'une châtelaine de Samson avec ce roi de Jérusalem est à peu près inconnu, nous laisserons la question dans l'état d'incertitude où elle est, en attendant qu'une découverte vienne nous apprendre quelle affinité il existait, vers la fin du XII^e siècle, entre les châtelains de Samson et les rois de Jérusalem, et nous dirons comme Croonendael: «Je laisse diviner aux lecteurs qui fut ceste

dame et en quelle année elle mourut». Le dernier mot peut être aussi bien *absoile* que *consoile*, car les premières lettres sont remplacées par une figure qu'on ne peut guère rapporter à aucun caractère connu. Toutefois, en redressant cette figure, on obtient un signe ayant assez d'analogie avec l'ancienne abréviation de la syllabe *con*, ce qui fait croire que ce mot est *consoile*, plutôt qu'*absoile*.

Ainsi rétablie, l'inscription porte :

Ci gît la droite héritière châtelaine de Samson⁵ qui fut du lignage du... de Jérusalem, prions pour l'âme que Dieu console⁶.



Cette inscription est précieuse à plus d'un titre. Sous le rapport archéologique, elle nous offre un spécimen, rare pour ce pays, de la paléographie murale du XII^e siècle. Ce qu'elle présente de plus remarquable, c'est la forme des *o*, qui sont traversés par un trait comme pour former une lettre double; les *m* sont composés de deux *o* adossés; les *e* sont semblables à des *e* ou à des *c* partagés par un trait horizontal; l'*l* de *consoile* ressemble à un *t* renversé; le trait qui réunit les deux jambages de chaque *n*, au lieu de partir du sommet du jambage gauche pour aller rejoindre la base de l'autre, est presque horizontal, de sorte que cette lettre a autant d'analogie avec un *h* qu'avec un *n*. Plusieurs autres lettres ont des formes particulières; mais elles doivent être attribuées plutôt au caprice de l'ouvrier qu'aux caractères généraux qui distinguent les inscrip-

tions murales de cette époque.

Galliot⁷ nous apprend que ce tombeau était placé primitivement dans la chapelle du prieuré de Namêche, et qu'après la ruine de celle-ci, on le transféra en 1690 dans l'église paroissiale du même village, où on le voit encore aujourd'hui.

¹ Compte du domaine de Namur, 1674-1675, f^o 60 v^o.

² Voir CROONENDAEL (*Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, I, XXIX). MIRAEUS, II, 1173, et GALLIOT, *Histoire de Namur*, IV, 329.

³ Les mains sont brisées et en cet endroit la pierre a été taillée sur un certain espace, comme pour former l'assise d'un objet qui surmontait ce tombeau lorsqu'il était placé horizontalement.

⁴ Voir DE CAUMONT, *Abécédaire d'archéologie*, 1^{re} partie, 2^e édit., pp. 198, 217 et 346.

⁵ Samson est un petit village situé sur la rive droite de la Meuse, vis-à-vis de Namêche. Au sommet des grands rochers qui bordent cette rive du fleuve, on voit encore les restes de l'ancien château fort dont il est question dans les inscriptions tumulaires rapportées ci-dessus.

⁶ À côté de ce tombeau, on lit sur une petite plaque de marbre, l'inscription suivante en caractères modernes: *Yci repose les ossemens de Sybille de Lusignan reine de Jérusalem decedee l'an 1187.*

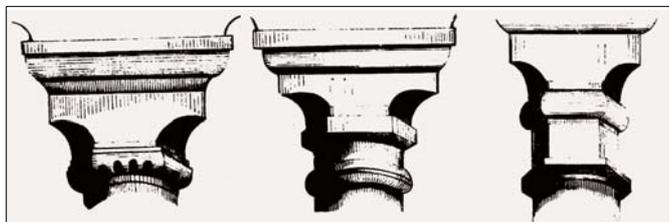
⁷ Ouvrage déjà cité, IV, 329.

XV. ANDENELLE

Andenelle, annexe de la commune d'Andenne dont il est peu éloigné, possède une vieille église connue sous le nom d'*église des Sarrasins*, dénomination qui lui est commune avec plusieurs anciennes constructions de la province, et entre autres avec l'église qui existait encore il y a quelque cinquante ans dans la rue Notre-Dame à Namur. L'église où plutôt la chapelle d'Andenelle, bâtie à droite de la route de Liège, est peu spacieuse; mais elle présente des caractères précieux pour l'étude de l'architecture ancienne du pays. Elle est divisée en trois nefs par huit colonnes toutes différentes les unes des autres, à bases et à chapiteaux octogonaux formés de moulures qui appartiennent au style roman. Quatre de ces chapiteaux sont ornés de têtes humaines et de feuilles; quant aux autres, ils présentent des moulures octogonales très variées qu'on ne peut rapporter à aucun style architectural.

Nous offrons ci-contre le dessin de la première colonne à gauche en entrant. On y lit la date de 1112, qui est grossièrement gravée au-dessus d'un petit bénitier roman. Les autres colonnes, dont nous donnons aussi quelques chapiteaux, proviennent, dit-on, de l'ancienne église Sainte-Begge, d'où on les transféra dans celle d'Andenelle, en 1758, époque de la construction des nefs latérales. Le chœur est rectangulaire et voûté en arête. En tête de la nef centrale s'élève le clocher qui est terminé par un toit à quatre faces. Les nefs latérales datent du siècle dernier, tandis que celle du milieu remonte au XII^e siècle. Celle-ci présente de chaque côté à l'extérieur cinq petites fenêtres en plein cintre, dont chacune est surmontée de cinq arcatures si com-





munes dans la décoration des monuments du XII^e siècle. Une porte à linteau terminé en triangle se remarque dans le mur de la nef latérale droite. Autrefois, tous les murs de cet édifice étaient recouverts d'un ciment gris, que j'ai observé dans presque toutes les églises champêtres antérieures au XIII^e siècle.

XVI. HASTIÈRE

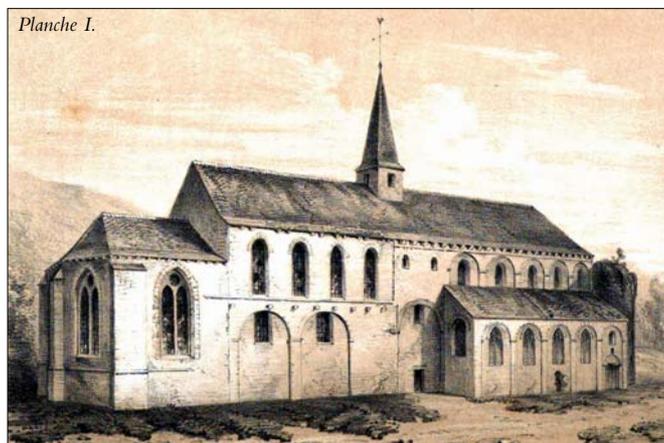
On voyait autrefois dans le village d'Hastière, situé à égale distance entre Dinant et Givet, une abbaye qui fut détruite il y a environ trois siècles. Il n'en reste plus aujourd'hui qu'un bâtiment ayant servi de ferme et une église mutilée qui s'élèvent sur les bords de la Meuse. L'histoire nous fournit peu de renseignements sur cette communauté religieuse, qui n'eut jamais, à la vérité, qu'une importance très restreinte.

Voici en quelques mots ce que les historiens namurois nous racontent de ses annales.

Selon toute apparence, l'abbaye d'Hastière fut fondée, vers la fin du IX^e siècle ou le commencement du X^e, par le comte Wigeric ou par son fils Adalberon, évêque de Metz, qui en fit donation à sa nièce Hilmetrude, abbesse de Ste-Glosinne à Metz. Celle-ci plaça dans ce monastère « quelques-unes de ses religieuses, sous la conduite d'une supérieure, dépendante toutefois de l'abbesse de Ste-Glosinne. Les choses restèrent ainsi durant la vie d'Adalberon, mais le monastère d'Hastière, ayant été en 968 uni à celui de Waussor, les religieuses qui habitoient le premier furent rappelées, et l'abbé de Waussor y plaça d'abord quelques prêtres séculiers pour chanter l'office divin; mais leur conduite n'ayant pas répondu aux espérances de l'abbé, on les en lit sortir, et on leur substitua des moines, sur lesquels l'abbé retint la supériorité¹. » L'abbaye d'Hastière dépendait primitivement de l'évêque de Metz, mais des troubles y étant survenus après l'arrivée de deux moines étrangers, l'évêque de Liège la prit sous sa juridiction en 1227, afin d'y rétablir l'ordre.

Voilà tout ce qu'on en connaît jusqu'à l'époque de sa ruine, qui arriva en 1568, à la suite du passage d'un parti de calvinistes sous les ordres du seigneur *de Genlis*, qui la réduisit en cendres².

L'église de cette abbaye, avant les mutilations qu'on lui fit subir il y a quelques années, présentait la forme d'une croix latine. (Voir la planche N^o 1.) Comme elle existe aujourd'hui, il est assez difficile de bien se rendre compte de ses dispositions, et de reconstituer un ensemble avec les parties de styles et d'appareils différents qui subsistent encore. Nous en donnerons la description en suppléant d'imagination à ce qui a été démoli. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous diviserons cette église en trois parties. La première se composera du vaisseau jusqu'aux transepts, qui existaient à l'endroit où se trouve la porte d'entrée sous un grand arc en plein cintre. La deuxième comprendra depuis et y compris les transepts jusqu'au chœur, et celui-ci formera pour nous la troisième partie.



La première partie, où se tenaient anciennement les fidèles, est divisée en trois nefs par deux rangées de piliers carrés qui soutiennent des arcades en plein cintre, au moyen desquelles la communication a lieu entre les trois nefs. Le plafond est en bois, ce qui est le plus ordinaire dans les églises romanes de second ordre. La nef centrale est éclairée par cinq fenêtres en plein cintre, et chacune des nefs latérales reçoit la lumière par un même nombre de fenêtres ogivales divisées en deux parties et ornées d'un meneau en forme d'accolade (pl. III, 3). Toutes ces fenêtres, simples à l'intérieur, sont entourées chacune à l'extérieur d'un arc en plein cintre, qui est soutenu par un demi-pilier surmonté d'un chapiteau en quart-de-rond. L'appareil de cette partie est en blocage, c'est-à-dire en petits moellons disposés sans ordre; il était revêtu anciennement d'un ciment grisâtre qui n'existe plus aujourd'hui que dans la partie supérieure. C'est dans la première



arcade de la nef latérale gauche qu'était percée l'ancienne porte d'entrée. Elle était, je suppose, précédée d'un porche dont il ne reste plus de vestiges. Cette première partie de l'église sert aujourd'hui de remise!

Il ne reste plus des transepts que quelques traces dans les murs de la nef, et le cintre de la grande arcade par laquelle on communiquait de la nef centrale dans ces transepts. Le conseil de fabrique a trouvé que l'église, telle qu'elle existait primitivement, était trop vaste pour la population d'aujourd'hui, et il n'a rien imaginé de plus convenable que de faire abattre ce qu'il jugeait devenu superflu. Triste sort de la plupart des curiosités artistiques et monumentales qui font l'ornement de notre pays! Le mur extérieur de la nef, dans la partie qui surmontait le toit des transepts, est percé de deux petites fenêtres en dessous desquelles on voit une grande arcade murée, où se trouve la porte d'entrée actuelle. On a également démoli les nefs latérales de la deuxième partie, c'est-à-dire de celle qui se trouve entre les transepts et le chœur. Ces nefs latérales étaient séparées de celle du milieu par un mur percé de deux arcades que l'on voit encore, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église (pl. I et II). Elles sont soutenues, comme celles de la première partie, par des piliers carrés ornés de chapiteaux en quart-de-rond. De la manière dont sont disposées les stalles (pl. II), c'est-à-dire en travers de ces deux arcades, il est permis de supposer que celles-ci étaient murées en partie, ainsi qu'on le remarque dans les églises, ci-devant collégiales, de Sclayn et de Celles³. Cette disposition, rare dans le reste du pays, d'après M. Schayes, paraît être particulière aux églises collégiales de la province de Namur, par suite de la nécessité

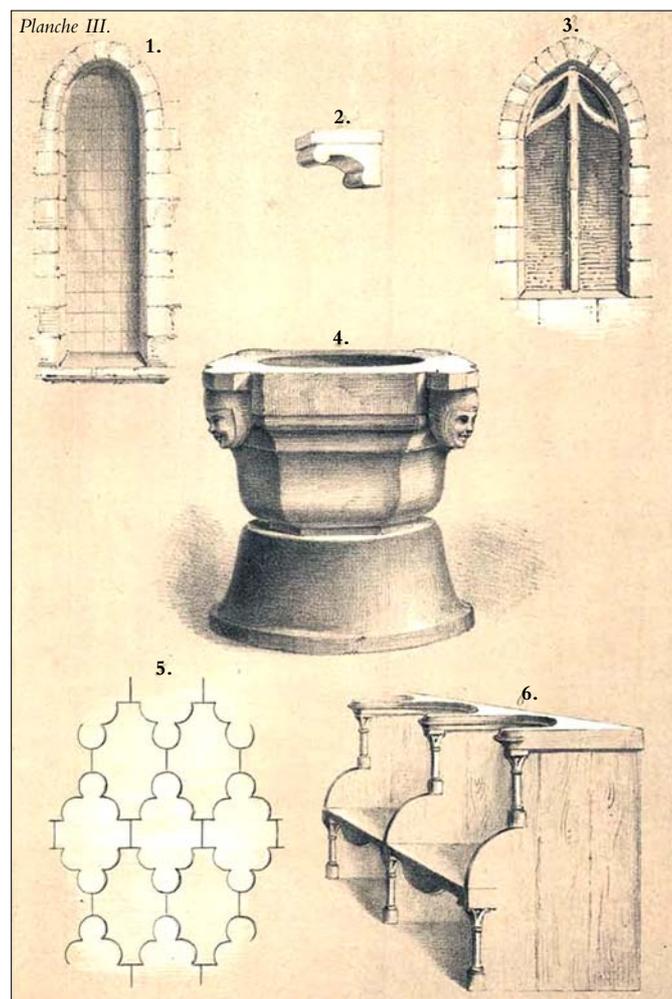
où l'on se trouvait de placer en travers des deux ou trois dernières arcades de la nef centrale les stalles destinées aux chanoines. Cette partie forme seule aujourd'hui l'église paroissiale. Elle est surmontée d'un plafond horizontal en bois et est éclairée de chaque côté par quatre fenêtres romanes assez hautes quoiqu'étroites (pl. III, 1.)

Avant d'aborder la description du chœur, nous mentionnerons qu'en tête de la nef centrale on voit les débris de la tour du clocher qui datait de la même époque que l'église. Cette tour était presque aussi large que la nef du milieu, et présentait la forme d'un carré. Dans la portion qui est encore debout, il reste quelques fenêtres en plein cintre, et dans l'angle formé par cette tour avec le mur de la nef latérale gauche, on voit également la base d'une tourelle dont le diamètre est égal à la moitié de celui de la tour principale. Dans cette tourelle se trouvait l'escalier qui conduisait dans les étages supérieurs du clocher: disposition qui n'est pas rare dans les églises romanes d'une certaine importance. Nous venons de dire que la moitié de l'église est transformée en remise. On a complété cette profanation en permettant à un maréchal-ferrant d'établir son atelier dans les restes du clocher!

Tous les caractères de la partie que nous venons de décrire appartiennent au style roman, si nous en exceptons les fenêtres en forme d'ogive qui éclairent les nefs latérales. Sans elles, nous n'hésiterions pas à classer l'église d'Hastière dans le style roman secondaire; mais elles dénotent déjà une époque un peu plus avancée. Nous croyons donc que l'on peut fixer la date de sa construction vers la deuxième moitié du XII^e siècle, c'est-à-dire pendant que florissait le style de la transition.

Il nous reste à parler du chœur, qui termine la nef centrale. Il présente cinq faces dont chacune est percée d'une fenêtre terminée en ogive, qui descendait primitivement jusqu'au cordon en pierre placé entre le premier et le second étage des contreforts. Ces fenêtres sont divisées en deux parties également ogivales, dans l'intrados desquelles se trouve un œil-de-bœuf. Chacun des angles est renforcé d'un contrefort très large, divisé en trois étages. Le toit qui surmonte le chœur est supporté par des consoles en pierre, dont on peut voir la forme dans la planche III, N^o 2, et sa voûte est en arête. Cette partie est postérieure d'environ un demi-siècle au reste de l'édifice, comme l'indique assez son architecture, qui appartient au style ogival primaire, et comme nous l'apprend, du reste, la tombe dont nous parlerons plus loin.

Si du contenant nous passons au contenu, nous verrons que cette église renferme peu d'objets dignes de fixer l'attention. Sauf les stalles très simples au nombre de seize, qui bordent chacun des côtés de la nef (pl. II et III, 6), et les fonts baptismaux ornés de têtes humaines, qui se trouvent à l'angle droit de l'église (pl. III, 4), il ne reste que la pierre tombale placée au milieu du chœur. Cette pierre recouvre les restes d'*Alart de Hierges*, vingt-deuxième abbé de Waulsort⁴, mort en 1264. Elle offre, gravée au trait, l'image du défunt placée au milieu d'une arcade surmontée d'une ogive treflée. Cette ogive est elle-même surmontée d'un fronton garni de crochets. Le défunt est représenté nu-tête, et supportant avec la main droite une crosse abbatiale. On distingue facilement toutes les parties de son costume, d'abord la chasuble, puis le manipule suspendu au bras gauche, et en-dessous l'aube garnie d'une



simple bordure. Les pieds reposent sur une espèce d'estrade à deux degrés. Chacune des colonnettes qui supportent l'ogive est surmontée d'une tourelle d'où semble sortir un ange à la tête nimbée, qui porte un encensoir (voir pl. IV). Cette pierre, qui présente la forme d'un carré long un peu plus large à la tête qu'aux pieds, porte pour encadrement une inscription en belles lettres majuscules, ainsi conçue ⁵:

† ANNO . DNI . M° . CC . LX . IIII . IIII . KL . SEPT .
O . DOMN° . ABBAS . ALARDUS . ANIMA . EI° .
REQVIESCAT . IN . PACE . AM .

† ABBAS . HOC . TEMPLVM . XPO . CONSTRVXIT
. ALARDUS † FLOREAT . ANTE . DEUM .
REDOLENS . UT . FLORI

DVS NARDVS † SCA . MARIA . PRO . EO . ORA †

Nous croyons qu'il faut la lire ainsi: *Anno Domini 1264, quarto kalendas septembris, obiit dominus abbas Alardus; anima ejus requiescat in pace, amen, † Abbas hoc templum Christo construxit Alardus. † Floreat ante Deum redolens ut floridus nardus. † Sancta Maria, pro eo ora. †*

Cette inscription nous offre un curieux spécimen de la paléographie du XIII^e siècle, et qui est d'autant plus précieux que les tombes gravées au trait, comme celle-ci, sont devenues rares en Belgique, par suite du frottement continu qu'elles ont éprouvé, étant placées dans le pavé des églises. Le sens en est clair; nous nous contenterons de faire remarquer que les termes *hoc templum construxit* doivent s'entendre évidemment du chœur, seule partie de l'église qui appartienne au style architectural en usage vers le milieu du XIII^e siècle.

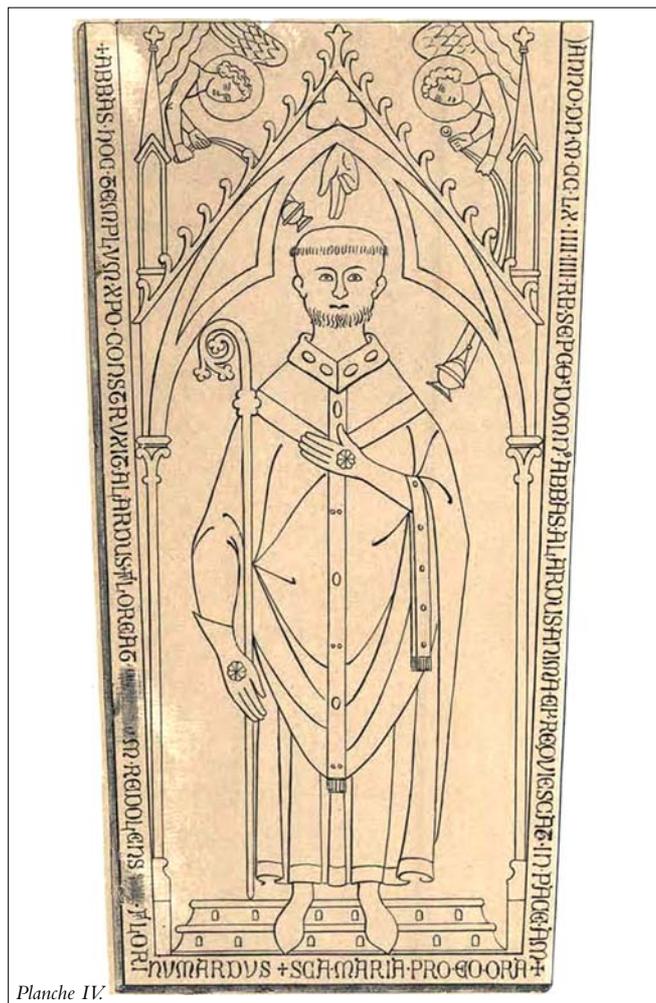


Planche IV.

Il serait vivement à désirer que l'église d'Hastière fût désormais à l'abri de toute nouvelle mutilation, et qu'on plaçât dans le mur du chœur la tombe de l'abbé Alard, bien digne d'une précaution semblable, car si on la laisse au milieu du pavement, où elle se trouve de nos jours, dans moins d'un demi-siècle elle sera méconnaissable.

À droite et à gauche de l'autel principal, on remarque, sur les dalles du pavé, des figures multilobées que représente la planche III, n° 5.

Avant de terminer, il nous reste à adresser nos remerciements à M. Edouard Anciaux, avocat à Namur, pour les croquis et les notes qu'il a bien voulu nous communiquer sur l'église et la tombe dont nous venons de nous occuper.

¹ GALLIOT, *Histoire de Namur*, IV, 182.

² Voir GALLIOT, *ouvrage cité*, et DE MARNE, *Histoire du Comté de Namur*, A 193, D 101.

³ Voir *Annales de la soc. archéol. de Namur*, III, 189 et 341.

⁴ GALLIOT, *ouvrage cité*, IV, 196.

⁵ Nous rétablissons ici l'inscription telle que nous l'avons copiée sur la pierre tombale elle-même. L'artiste qui a dessiné la planche III ci-jointe a tronqué plusieurs mots.

XVII. LOYERS

Les bords de la Meuse sont, pour l'antiquaire, comme pour le peintre et le naturaliste, une mine inépuisable que, pour notre compte, nous ne cessons d'exploiter pendant nos excursions archéologiques. Cette fois-ci encore le lecteur voudra bien nous y accompagner: nous visiterons ensemble le village de Loyers et la ville d'Andenne, qui promettent de nous dédommager amplement de nos fatigues.

Loyers est un village assis sur le plateau qui domine la rive droite du fleuve, à une lieue et demie environ en-dessous de Namur. Quoiqu'il possède un vieux château et une église gothique, nous ne nous occuperons aujourd'hui que de celle-ci, sauf à revenir peut-être une autre fois sur le premier.

Cette église, tapissée en partie par des lierres vigoureux, mérite surtout de fixer l'attention des archéologues amis du pittoresque. Des noyers et des ormes séculaires l'ombragent de toutes parts, et la déroberont pour ainsi dire aux regards des passants. Bâtie sous forme d'une croix latine, elle présente deux transepts qui sont éclairés, comme tout le reste de l'édifice, par des fenêtres en ogive, à meneaux rayonnants. La porte principale est surmontée d'un bas-relief divisé en trois parties: dans la première sont sculptées les armoiries de *Jan de Eve* et de *Jacquelin de Berlo*, avec la date de 1569; dans la seconde on voit Adam et Ève dans le paradis terrestre; et la troisième représente Jésus-Christ crucifié, sujet si souvent reproduit dans les bas-reliefs du Moyen Âge.

Sous le rapport architectural, cette église offre peu d'intérêt, tant par son extrême simplicité, que par suite des modifications qu'elle a subies aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

À gauche de l'autel principal, on remarque un tabernacle, autrement dit repositoire, en pierre de sable, style renaissance, dont nous offrons ci-contre un dessin. Plusieurs étages, soutenus par des cariatides, forment une pyramide terminée par une espèce de dôme. Le premier étage ren-

XVIII. ANDENNE

ferme le tabernacle proprement dit; il offre trois compartiments grillés, qui sont séparés par des colonnettes d'ordre toscan, dont les fûts sont remplacés par les quatre évangélistes, et dont les piédestaux sont ornés de têtes d'anges, de feuilles et de fruits. Le second étage est aussi à trois faces, qui sont séparées par de petites colonnes toscanes, dont les chapiteaux sont soutenus par des saints. Sur ces trois faces, on voit en relief l'adoration des mages, la cène et la multiplication des pains. Les deux derniers étages présentent des entre-colonnements vides, formés par des colonnettes toscanes et de fantaisie.

Une inscription placée en-dessous nous apprend que :



En bas de ceste esécriture repose le corps de feu Messires Jan Deve Chevalier S' de Loyers en son tamps capitaine du chasteau de Dinant sowerain maieur et gouverneur de la dicte ville lequel trespassa le 14^e de May l'an 15^o78. et dame Jacquelinne De Berlo son espeuse laquelle esperant de reposer au mesme lieu que son feu mary a l'honneur du venerable sacrement de l'autel at fait ériger ce repositoire. qui trépassat le pries Dieu pour leurs ames. Repose ausy au lieu susdict le corps de feu Messir Denis Deve Chevalier filz de feu Messir Godefroy Deve et de dame Helainne De Salmier, qui trepasat le 6^e de Juillet l'an 1569.

À droite et à gauche, l'artiste a sculpté les armoiries des familles Ève, Waisin, Salmier, Stidiot, Berlo, Oultremon et Senzeille.

À droite de l'autel, on aperçoit, dans le mur du chœur, une crédence à ogive treflée, qui remonte au XIII^e siècle, époque probable de la construction de cette église.

Le pavé de la nef renferme une pierre tumulaire qui porte l'inscription suivante: *Chi gist Jeha Labalettre... fil de Jehan Labalettrier bourgeois de Namur qui trépassa la de grace MCCCCIIII^{xx}...*

Une tombe de forme circulaire, placée au fond de la même nef, porte en lettres gothiques une inscription ainsi conçue :

Chi. gist. Lambier. de. Goune. fis. Labier. de Goune. ky. trespassat. l'an. de. grasce. MCCCCXXXIX. ou. mois. de Jung. — Chi. gist. damoisel. Maroie. sa. feme. ki. trepasat. l'an. MCCCC.

Les débris d'une autre tombe très belle gisent épars dans le cimetière. On voit, par ce qui reste de l'inscription, qu'elle appartenait à un capitaine général du duché de Luxembourg et souverain bailli du pays et comté de Namur, mort le 3 juin 1552. L'effigie d'un chevalier et quelques écussons, ceux de Berlo, Ève, etc., subsistent encore.

Cette église n'est pas bien riche en objets d'art; mais elle nous a vivement intéressé par son air de solitude et de recueillement, qui convient à merveille à un édifice consacré à la prière. Puisse-t-elle échapper encore longtemps au marteau des architectes ruraux!

De là poursuivons notre excursion jusqu'à Andenne.

La ville d'Andenne, bâtie sur la rive droite de la Meuse, à trois lieues et demie en-dessous de Namur, doit son origine au couvent qu'y fonda sainte Begge, fille de Pépin de Landen, dans les dernières années du VII^e siècle. L'auteur des *Délices du pays de Liège* nous apprend que dans l'origine ce couvent était composé de sept oratoires, à l'imitation des sept stations de Rome, d'une église et d'un monastère pour sainte Begge et les dames qu'elle avait fait venir de Nivelles. Voici comment il nous en raconte l'histoire.

« Ce monastère aiant été ôté dans la suite aux Dames que la princesse Begge y avoit établi, par un duc de Limbourg qui en avoit gratifié, comme d'un bénéfice, un de ses favoris, Henri de Limbourg le leur fit rendre, et c'est l'époque de son érection en collège pour de nobles demoiselles qui furent dès lors nommées chanoinesses (1101).

» Il a subi plusieurs revolutions. Il fut pillé et brûlé l'an 885 dans l'irruption que firent les Normans dans la Gaule-Belgique, où ils lâchèrent la bride à leur fureur. Les empereurs animés d'un pieux zèle le firent rétablir; mais il fut réduit à un triste état en l'an 1052 par Baudouin fils du comte de Hainaut, et encore plus maltraité deux ans après, que ce lieu fut le champ de bataille où les troupes Liégeoises et Hutoises sous les ordres de Henri de Leien évêque-prince de Liège, remportèrent une célèbre victoire (1153) sur Henri, comte de Namur, qui y fut mis en déroute; il y perdit quatre cens chevaliers qui y étoient acourus de toutes parts à son secours. Le vilage fut brûlé et pillé. Le pont de pierre bâti sur la Meuse fut entièrement détruit. Les troupes victorieuses n'épargnèrent même ni les lieux saints ni les pieuses vierges qui y étoient en retraite; et elles poussèrent l'insolence jusqu'à les dépouiller au milieu du saint temple qu'elles avoient pris pour l'asile de la pudeur. L'évêque les dédommagea de leurs pertes, et leur donna en même temps de très beaux privilèges dont elles jouissent encore ¹. »

Vers la fin du siècle dernier, le chapitre se composait de trente chanoinesses et de dix chanoines de la plus haute noblesse.

Les chanoinesses, par ordonnance impériale du 29 avril 1763 ², furent autorisées à faire reconstruire leur église sur les plans de l'architecte Dewez, et à supprimer momentanément plusieurs prébendes, pour subvenir aux dépenses occasionnées par cette reconstruction. Neuf ans plus tard, nous retrouvons une autre ordonnance du 9 juillet 1772 ³, qui approuve l'état des dépenses restant à faire pour l'achèvement de l'église. Cet état se montait à 26.810 florins.

Peu après, en 1785, le chapitre d'Andenne, par une ordonnance de Joseph II, fut réuni à celui de Moustier, pour se fixer dans la ville de Namur ⁴.

L'église est vaste et simple. L'architecture en est imposante, quoiqu'aux styles grecs et romains nous préférions le cintre et l'ogive. Deux rangées de piliers d'ordres corinthien et toscan la divisent en trois nefs, qui sont séparées du reste de l'édifice par deux transepts, au-delà desquels se trouvent le chœur et deux absides secondaires correspondant aux nefs latérales. Un clocher terminé en forme de dôme s'élève au bout de la nef cen-

trale. La façade appartient au style ionique et présente de belles proportions; au-dessus de la porte centrale, on lit le chronogramme suivant, qui donne la date de 1773, année de la consécration de l'église :

DEO DIVAEQVE BECCAE VOVÈRE PRAENOBILES
ANDANENSES CANONICAE.

Au bas de la nef gauche, et à côté de la porte latérale par laquelle on pénètre dans cette même nef, se trouvent deux bénitiers octogonaux, ornés de têtes d'enfants, de trèfles et d'autres figures qui appartiennent à la dernière période du style ogival.

Un autre objet, placé dans une niche à côté de l'autel qui termine la petite abside gauche, a surtout attiré notre attention. C'est une table présentant la forme d'un carré long, en pierre calcaire, dont les quatre angles sont soutenus par quatre colonnettes cylindriques, avec deux renflements en guise de base et de chapiteau. Sur la partie antérieure de chacune de ces colonnettes, l'artiste a sculpté quatre personnages en forme de cariatides, qui ont l'air de soutenir la table. Les deux personnages de droite représentent deux anges armés de sabres; les deux autres ont la figure de deux religieuses revêtues d'un long voile, qui les recouvre de la tête aux pieds. Une colonnette cylindrique occupe le centre de ce petit monument, dont voici les dimensions: longueur 1,96 m, hauteur 0,60 m, largeur 0,50 m. La hauteur de l'ouverture, c'est-à-dire l'espace qui se trouve entre la face inférieure de la table et la face supérieure de la dalle sur laquelle reposent les colonnettes est de 0,38 m. L'air de vétusté de cet objet, la forme des colonnettes et le style des personnages qui y sont adossés, dénotent une époque assez ancienne, que nous n'hésitons pas à faire remonter à la dernière période du style roman, ou au XII^e siècle.

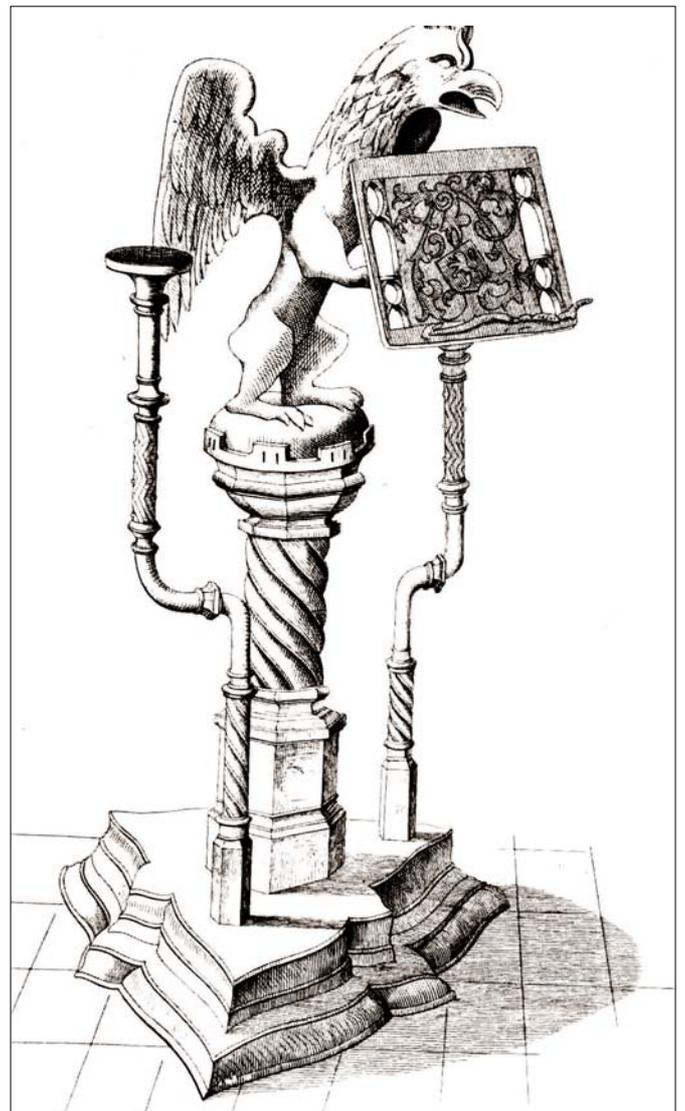
Sa destination est assez singulière. Il sert, le croirait-on, à la guérison des hernies. De quelle manière? Nous n'en savons rien. Ce qui est certain, c'est que les contorsions nécessitées par l'étroitesse de l'ouverture laissée pour le passage du patient ne peut, selon nous, qu'aggraver la maladie. En effet, celui ou celle, qui, à bout de remèdes humains, veut se débarrasser de cette incommode infirmité, doit tourner trois fois en rempant autour du pilier central dont nous venons de parler. Cette opération terminée, le malade doit baiser avec respect les quatre angles de la table, et, après avoir déposé son offrande dans le tronc qui se trouve à côté, réciter certaines prières en l'honneur de sainte Begge, sous l'invocation de laquelle ce monument est placé. La vogue dont jouit ce remède d'un nouveau genre fait croire qu'il apporte quelque soulagement, moral plutôt que physique, dans l'état du malade. C'est surtout le jour de la fête de la patronne que l'affluence des pèlerins est considérable. Nous y avons vu nombre d'hommes se déshabiller en partie pour exécuter cette triple rotation, qui était, pour beaucoup d'entre eux, une opération des plus pénibles. Nous y avons vu aussi de petits enfants, que des mères trop crédules assujettissaient à ce traitement cruel qui leur arrachait des cris de douleur.

L'origine de cette coutume remonte sans doute aux premiers siècles du Moyen Âge. On doit y voir, croyons-nous, le dernier vestige du pèlerinage au tombeau de sainte Begge qui avait, comme le raconte l'éditeur de la

vie de cette sainte ⁵, la vertu de rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et le mouvement aux paralytiques. Les deux premières vertus se seront perdues peu à peu, et la troisième n'aura conservé son efficacité que pour les hernieux. Ceux-ci n'y ont pas fait défaut, si l'on en juge par le creux qui existe dans la pierre sur laquelle ils doivent tourner, creux dû au frottement de leurs genoux et de leurs mains.

La niche qui renferme ce curieux objet est fermée au moyen d'une balustrade moderne en marbre, sur laquelle on lit: *Ce balust est donne en son honneur par les nobles ill^{res} dam^{les} I.M et A. de Locquenghien de Pamele channonesses dandenne.*

Au milieu du chœur, se dresse un lutrin gothique en cuivre, reproduit dans la planche ci-jointe qui présente une réduction d'un dessin dû à l'habile crayon de M. l'architecte Balat. Ce lutrin est composé d'un soubassement triangulaire, dont la partie inférieure est en pierre, lequel supporte une colonne torsée, avec un piédestal et un chapiteau hexagonal. Celui-ci, couronné par une bordure crénelée, soutient un animal fantastique, moitié aigle, moitié lion, qui tient dans ses deux pattes de devant un pupitre avec un écusson orné d'un lion. Deux candélabres, également en cuivre, accompagnent cet objet dont la forme gracieuse annonce la touche d'un artiste. Ce lutrin ne formerait-il pas une de ces nombreuses *dinanderies*, qui portèrent si loin la renommée des batteurs



de cuivre de Dinant, avant le sac déplorable qu'en fit Charles-le-Téméraire en 1466?

La trésorerie de l'ancien chapitre n'est représentée aujourd'hui que par quelques pièces d'argenterie, que nous décrirons le plus exactement que possible. Ces pièces sont la châsse de sainte Begge, son buste, un encensoir et un calice.

La châsse présente la forme d'un carré long, ayant d'un côté 0,30 m et de l'autre 0,40 m. Sa hauteur est de 0,43 m jusqu'à la corniche. Elle est surmontée d'un toit, dont le faite supporte un tombeau orné de la statue couchée de la sainte. Les deux faces principales sont garnies de douze niches, séparées par des colonnettes d'ordre corinthien. Ces niches renferment les statuettes des Apôtres, données à des époques successives par les dames du chapitre, ainsi qu'on le voit par les noms qui sont gravés sur plusieurs d'entre elles. Voici les inscriptions que nous y avons pu lire: *S' Philippe, A. 1641. — S. Bartholomeus, 1645, Marie de Berlo doine dandine. — S' Mathieux, Nassau. — S' Jude, Oultremont. — Anne Devaux. — S' Jacques, Constance de Lynden.* Au milieu de chacune de ces faces, se trouve un compartiment carré, qui, d'un côté, représente en relief la descente de croix et la descente au tombeau, et de l'autre l'Ascension de J.-C. En-dessous de ces niches et de ce compartiment, quatre écussons ovales renferment, sur la partie antérieure, les quatre Évangélistes, et sur la partie postérieure, S' Jérôme, S' Ambroise, S' Grégoire et S' Augustin. Une frise qui se trouve en-dessous de la corniche est ornée, ainsi que toutes les autres parties de la châsse, de têtes de lions, d'arabesques, de figures grotesques, etc. Les deux petits côtés représentent, à droite, l'Adoration des Mages, et à gauche, l'Assomption de la S^{te} Vierge. Une bordure finement découpée couronne la corniche et le faite du toit. Cette châsse est en argent, et paraît appartenir à la fin du XVI^e siècle ou au commencement du XVII^e.

La statue de sainte Begge la représente à mi-corps, avec la tête recouverte d'un voile qui lui retombe sur la poitrine et les épaules; elle repose sur un soubassement à six faces ornées de médaillons en pierres précieuses. La tête est surmontée d'une couronne garnie aussi de pierres précieuses. Quatre petits lions supportent le tout, qui est d'une hauteur de 0,60 m. Les ornements de cette statue sont à peu près les mêmes que ceux de la châsse, ce qui fait supposer qu'elle date de la même époque.

L'encensoir, dont la partie inférieure est à peu près moderne, remonte à une époque beaucoup plus ancienne. Le couvercle ressemble à un clocher hexagonal, surmonté d'un toit pointu aussi à six côtés. Il repose sur un même nombre de petits toits, terminés par autant de frontons triangulaires, qui forment les six côtés de la partie inférieure de cet objet. Chacune des faces du clocher est percée d'une fenêtre ogivale, présentant deux ouvertures en forme de lancettes, dans l'intrados desquelles se trouvent une rose et deux treilles. Cinq fenêtres semblables, mais de dimensions différentes, ornent chacun des frontons. Ces fenêtres, qui sont une miniature de celles de la transition, nous permettent de croire que cet encensoir appartient au XIII^e siècle.

Quant au calice, nous ne l'avons pas vu; mais il offre, paraît-il, plusieurs parties curieuses.

Dans les murs de la partie inférieure du clocher, M. Hart, ancien vicaire à Andenne, a fait placer avec beaucoup de soin quelques pierres tumulaires dont voici les inscriptions:

1° *Nobili generosaeque indoles filiolarum Annae dictae Quarre Ex perantiqua atq illustri quadratarum Romana familia Venerabilis hui⁹ Collegii Andanensis quondam canonicae monumentum bene merenti posuere nobiles ac generosi parietes Hadrianus Quarre ac Antonia a Crehen coniuges domini Temporales a Lahaye harze Ternat Villers Jaigne 30 vixit anos VII Menses XI Dies XVIII obiit III idus Octobris anno... a partu Virginis CIO. IO. C. VII. Hic canonissa deo cicinit quae parvula psalmos Anna moCdo in coelis jugiter nova cantica spalit.*

2° *Cy repose noble et généreuse dame Madame Anne de Hamal en son vivant prevoste de ceste eglise laq^{te} deceda le 3^e de May l'an 1619 pries Dieu po^r so ame.*

Cy repose noble et généreuse dame Mad^{me} Caterine de Hamal jadis chanoinesse de ceste egle et depuis espeuse a Monsieur de Vionville S' de Villez le Castel Marquaye Coleca etc laq^{te} deceda le 8^e de No^{bre} 1624. Pries Dieu por so ame.

Au-dessus on voit les armoiries des familles de Hamal, Ève, Heinkart, Hun, Berkem, Senseille, Bernage et Celles.

3° *Cy gisent illustres dames Madame Catherinne d'Oultremont Prevoste d'Andenne decedee le 19^e de Mars 1659 et Madamois. Anthonnette d'Oultremont sa sœur chanoinesse et escolatre du dit Andenne decedee le 8^e May 1666 pries Dieu pour leurs ames.*

Cette inscription est gravée en-dessous d'une tombe brisée, aux deux côtés de laquelle se trouvent des armoiries.

4° *Icy repose le corps de noble et illustre damoiselle Thèrese Henriette d'Argenteau chanoinesse et escolatre de l'illustre chapitre d'Andenne qui trepassa le 1^{er} d'Avril 1705. prie Dieu pour son ame.*

Cette inscription est entourée des armoiries d'Argenteau Doxhem, Groesbeeck, Brialmont de Fraiture, Senzeille d'Aublain, Rivier d'Arschot, Ladouve Neuféglise, Mérode de Treslong, Mérode d'Aeten.

5° *Cy gist tres noble damoiselle Marie Florence de Berlo chanoinesse de l'illustre chapitre d'Andenne qui trepassa le 17 decembre 1708.*

Cy gist tres noble dam^{elle} Mademoiselle Catherine Justinne de Geloès chanoinesse de l'illustre chapitre d'Andenne qui trepassa le 15 Avril 1740 prie Dieu pour leurs ames.

Alentour on voit les armoiries de Berlo, Mongoye, Billerswick, Quaroville, Geloès, Horion, Kerkem, St-Fontaine, Locquenghien, Tenremonde, Berlaymont, Royers, Krickembecke.

6° *En mémoire de feu Messire Léonard Comte d'Elzcius en son vivant conseiller de courte robe au Conseil Suprême de Flandre a Madrid et chancelier de l'ordre de la Toison d'or mort au d' Madrid le 23 Mai 1720, et d'illustre dame Madame Philippine Caroline de Vandergracht son épouse qui a été chanoinesse de ce chapitre morte le 11 juillet 1710, lesquels ont fonde un souverain d'or de rente pour chanter une messe de requiem a perpetuité par les dames du chapitre chaque annee le 17 Juillet et fonde 22 escus et demi de rente pour dire la messe au village de Coutice toutes festes de l'année et les dimanches par quinzaines et le prestre sera obligé de dire la moitié des mes-*

ses a l'intention du fondateur et dire un de profundis apres chaque messe.

7° Icy gist tres noble et tres illustre dem^{elle} Guillemine Françoise de Glimes de Brabant en son temps chanoinesse d'Andenne laquelle ayant mene une vie fort chrétienne et exemplaire particulièrement par une grande assiduité a fréquenter tous les offices divins est morte agee de 72 ans le 26 de Juin 1723 apres 67 années de résidence. Priez Dieu pour le repos de son ame.

Cette inscription est entourée des armoiries de Glimes, du Cerf, Hosden, Nassau, Savary, Namur et Haurech.

Un très beau tombeau sans inscription se trouve également dans le mur du clocher. Il appartient au XVI^e ou au XVII^e siècle, et représente deux dames agenouillées au pied d'un crucifix, ayant derrière elles leurs patronnes. En dessous on voit quatre écussons.

Le pavé du clocher et celui d'un corridor voisin renferment plusieurs tombes devenues indéchiffrables par suite du frottement.

Nous n'avons pu retrouver l'épithaphe de sainte Begge, rapportée par un ancien auteur. Elle était ainsi conçue :

« Begga, duchissa fuit genitrix quoque germinis hujus, quae fuit Anchiso faelici foedere juncta ⁶. »

L'église possède en outre plusieurs missels gothiques et d'anciennes messes notées, qui ont été très détériorées par suite de l'insouciance de l'ancienne administration.

Cet édifice est entouré des bâtiments habités ci-devant par les dames du chapitre; ils forment une place solitaire et propre, digne voisinage de la maison de Dieu.

Henri CRÉPIN

¹ *Délices du pays de Liège*, II, 89 et 90.

² *Correspondance du Procureur général*, année 1763, p. 124, aux archives de l'État à Namur.

³ Même dépôt, année 1772, p. 243.

⁴ GALLIOT, *Histoire de Namur*, IV, 178.

⁵ *Acta Sanctorum Belgii*, tome V, p. 121 et s^{es}.

⁶ *Antiquitez de la Gaule-Belgique*, par Richard de Vivasse, 1549; tome I, page CII.